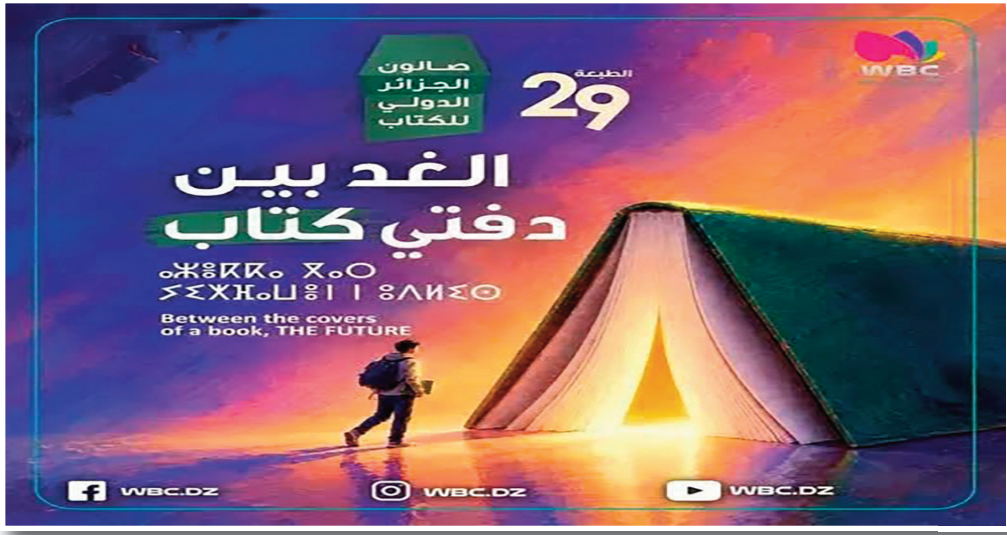




29EME EDITION DU SILA:
Participation
 attendue de 1 567
 éditeurs représentant
 51 pays

page 3

ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Mercredi 21 Octobre 2026

- Prix : 15 DA Tirage 2000

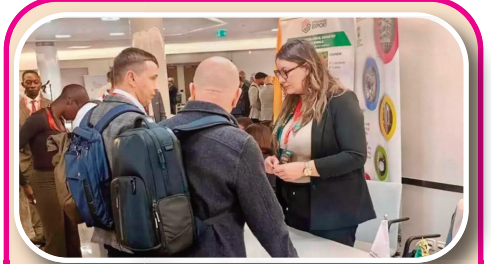
EN APPLICATION DES INSTRUCTIONS DU PRESIDENT
 DE LA REPUBLIQUE :

Réunion du Conseil interministériel conjoint sur le nouveau mécanisme de suivi des prix et de la disponibilité des produits de base



page 2

Actualité



POUR FAIRE CONNAITRE
 LES OPPORTUNITES
 D'INVESTISSEMENT
 EN ALGERIE :
**L'AAPI prend
 part à l'Africa
 Day à Vienne**

2

**M. Bendjama
 appelle à renforcer
 le financement
 du développement
 durable et à accélérer
 le traitement
 du fardeau
 de la dette**

2

**Les décisions
 du président
 de la République pour
 protéger le pouvoir
 d'achat et lutter contre
 les pratiques
 monopolistiques
 fortement saluées**

3

**Le ministère du Commerce intérieur rappelle l'obligation
 d'affichage des prix des produits et services**

p3

EN APPLICATION DES INSTRUCTIONS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE :

Réunion du Conseil interministériel conjoint sur le nouveau mécanisme de suivi des prix et de la disponibilité des produits de base

En application des instructions et orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres et portant sur la régulation des prix des produits de large consommation, en vue de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi, une réunion du Conseil interministériel conjoint consacrée à l'examen des modalités d'adhésion des mandataires des marchés de gros de fruits et légumes au nouveau dispositif de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de première nécessité à l'échelle nationale.

Selon un communiqué des Services du Premier ministre, les préoccupations et les propositions formulées par les représentants des mandataires et des grossistes en fruits et légumes ont été examinées, notamment en ce qui concerne l'organisation de la commercialisation de ces produits dans un cadre structuré, selon une approche participative visant exclusivement à renforcer la transparence et à assurer la traçabilité des produits tout au long de la chaîne



de distribution, du producteur au consommateur, tout en garantissant leur disponibilité régulière à des prix maîtrisés, dans l'intérêt du consommateur. Cette réunion s'est tenue en présence des ministres concernés, ainsi que du président de la Chambre nationale d'agriculture, du président de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et de représentants des mandataires des marchés de gros de fruits et légumes, a-t-on indiqué.

M. Bendjama appelle à renforcer le financement du développement durable et à accélérer le traitement du fardeau de la dette

Le président du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), Amar Bendjama, a appelé à renforcer la mobilisation des ressources financières nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), relevant la nécessité de traiter le fardeau de la dette qui pèse sur les pays en développement et limite leur capacité à investir dans le développement. Intervenant lors d'une réunion conjointe de la 2e Commission de l'Assemblée gé-

nérale des Nations unies et de l'ECOSOC, tenue lundi, M. Bendjama a précisé que le monde était désormais à moins de quatre ans de l'échéance fixée pour la réalisation des ODD à l'horizon 2030, indiquant que «le déficit de financement des ODD dans les pays en développement est estimé à près de 4000 milliards USD par an, ce qui exige la mobilisation de ressources supplémentaires et une meilleure adéquation des financements publics et privés avec les

exigences de réalisation de ces objectifs». Le fardeau de la dette affecte considérablement les investissements dans le développement au sein de nombreux Etats membres, notamment les plus vulnérables, a-t-il souligné, estimant que cette question «ne représente pas seulement un défi financier, mais constitue également un défi de développement qui exige des solutions plus rapides, plus équitables et axées sur les besoins de développement».

POUR FAIRE CONNAITRE LES OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENT EN ALGERIE :

L'AAPI prend part à l'Africa Day à Vienne

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a pris part à l'Africa Day 2026 à Vienne pour faire connaître les opportunités d'investissement en Algérie et renforcer les partenariats économiques et en matière d'investissement entre l'Algérie et l'Autriche, indique mardi un communiqué de l'Agence. Cette manifestation économique, organisée lundi à l'initiative de la Chambre économique fédérale d'Autriche (WKO), a vu la participation de responsables et de représentants d'entreprises économiques et d'organismes d'investissement d'Autriche et de nombre de pays afri-

cains, précise la même source. Cette initiative vise à explorer les opportunités d'affaires et d'investissement dans les pays africains, à renforcer les partenariats économiques, notamment dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie et des énergies renouvelables, des infrastructures, des technologies et des industries de transformation, et à examiner les moyens de développer les échanges commerciaux. L'événement a également constitué une opportunité pour examiner les perspectives de coopération avec les pays d'Afrique du Nord, dont l'Algérie, notamment dans les domaines de l'éner-

gie, de l'hydrogène vert et de l'investissement industriel, à la lumière de l'intérêt croissant pour le renforcement de la coopération économique entre l'Autriche et les pays de la région. Dans ce cadre, l'AAPI a animé, en coordination avec l'ambassade d'Algérie à Vienne, un stand promotionnel pour faire connaître les atouts de l'économie nationale et les opportunités d'investissement offertes, en vue d'attirer les investissements autrichiens en Algérie et de favoriser l'établissement de partenariats économiques entre les opérateurs économiques des deux pays.

ALGERIE-BANGLADESH :

Examen des opportunités d'investissement et de partenariat dans le secteur minier

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a reçu, mardi à Alger, le ministre bangladais de l'Energie, des Ressources minérales et de l'Electricité, Iqbal Hassan Mahmood, avec lequel il a examiné les opportunités d'investissement et de partenariat dans le secteur minier, notamment dans le domaine du minerai de fer, mettant en avant les perspectives prometteuses de coopération entre l'Algérie et le Bangladesh, indique un communiqué du

ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Bakir, a permis de passer en revue les opportunités d'investissement et de partenariat offertes par le secteur minier algérien, précise la même source. A cette occasion, M. Hanifi a rappelé "la volonté forte et constante du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de faire du secteur minier un véritable levier du développement économique national",

à travers "la diversification des sources de revenus du pays, la valorisation optimale des ressources du sous-sol et la création d'une valeur ajoutée locale par l'industrialisation". Le ministre a présenté un exposé détaillé sur la nouvelle loi minière, ainsi que sur les avantages concurrentiels et les mesures qu'elle prévoit pour stimuler les investissements nationaux et étrangers. Il a souligné, à ce propos, que ce "nouveau cadre législatif vise à moderniser le secteur à travers la sim-

plification des procédures administratives, la garantie de la sécurité juridique pour les investisseurs et l'octroi d'incitations fiscales attractives". Les entretiens ont permis d'identifier des opportunités de projets de partenariat mutuellement bénéfiques, avec un intérêt particulier pour la filière du phosphate et des engrais phosphatés. Les échanges ont également porté sur la découverte historique du premier gisement de fer (magnétite) au Bangladesh.

Le président de la République reçoit l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Algérie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu ce mardi l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas, Mme Anne Elisabeth Louëma, qui lui a rendu une visite d'adieu après la fin de sa mission en Algérie, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. La rencontre s'est déroulée en présence du directeur du cabinet de la présidence de la République, Lounès Magramane, et conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, Ammar Abba, a souligné la même source.

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la Nouvelle-Zélande

Le gouvernement néo-zélandais a donné son agrément à la nomination de M. Nafaâ Maghlaoua en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la Nouvelle-Zélande avec résidence à Canberra, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APN :

M. Bouzegza présente le budget du secteur pour l'année 2027 devant la Commission des finances

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a présenté, mardi, un exposé devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), sur les grandes lignes et les priorités du secteur pour l'année 2027, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) pour 2027. La réunion a été présidée par le vice-président de la commission, Abdenour Belarbi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali et des membres de la Commission.

SURETE D'ALGER:

Arrestation de deux propriétaires d'une agence de voyages pour escroquerie

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont mis hors d'état de nuire deux individus pour avoir escroqué plusieurs citoyens, pour des sommes dépassant 11 milliards de centimes, indique mardi un communiqué des mêmes services. "Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de lutte contre la grande criminalité relevant de la 3e circonscription de la Police judiciaire d'El Biar, ont arrêté deux individus impliqués dans une affaire d'escroquerie et de fraude au préjudice de plusieurs citoyens, pour des sommes dépassant 11 milliards de centimes, après leur avoir promis l'obtention de visas de courtoisie pour le Hadj et la Omra", précise le communiqué. Les faits remontent à la réception par le service compétent de plusieurs plaintes faisant état d'escroquerie et de fraude de la part des deux propriétaires d'une agence de voyages, qui "promettaient aux citoyens de leur octroyer des visas de courtoisie en échange de sommes d'argent considérables", ajoute le communiqué. Les enquêteurs ont alors engagé des investigations sur le terrain et en coordination avec le parquet territorialement compétent, ont identifié les deux suspects et localisé leur lieu de présence, avant de procéder à leur arrestation et de les conduire au service concerné pour la poursuite de l'enquête. L'opération a permis de recenser un montant total de 11,365 milliards de centimes versé par les citoyens au profit des deux mis en cause et 64 personnes ayant été leurs victimes.

ED-DIWAN

Quotidien National
d'InformationsEdité par EURL Société Seghir
de communicationLe Site : www.fr.eddiwan.dz**BUREAU D'ORAN :**

12 BD DE L'ALN / E - ORAN

BUREAU D'ALGER :

Cite bois des pins ALGER

Directrice**de la publication**

FATIMA-ZOHRA

SEGHIR

Impression : SIA

Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger

DIFFUSION: eldjazardoc.com« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale
de communication, d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.

Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77

agence.regie@anep.com.dzprogrammation.regie@anep.com.dzagence.oran@anep.com.dzagence.annaba@anep.com.dzagence.ouargla@anep.com.dzagence.constantine@anep.com.dz

Le Site :

www.fr.eddiwan.dz

Email :

contact@eddiwan.dzesc.societe@gmail.com

0660 74 95 86

Service Publicité

Tel : 0770 77 03 30

FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

Les décisions du président de la République pour protéger le pouvoir d'achat et lutter contre les pratiques monopolistiques fortement saluées

Des spécialistes et des représentants de plusieurs organisations ont salué, hier lundi, les décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, des décisions s'inscrivant dans le cadre de la protection du pouvoir d'achat du citoyen et de la lutte contre la monopolisation.

A ce propos, le professeur de sciences économiques, commerciales et de gestion, Tadj Eddine Benchkikene, a expliqué, dans une déclaration à l'APS, que ces mesures peuvent être lues sous un angle économique à travers plusieurs axes principaux, en l'occurrence, l'organisation institutionnelle des chaînes d'approvisionnement, le mécanisme d'intervention directe et la régulation des prix, la transformation numérique et le contrôle décentralisé. Concernant la décision d'élaborer un projet de texte pour réglementer l'activité des intermédiaires de vente entre producteurs et citoyens, il a estimé qu'elle représente «une étape essentielle vers l'institutionnalisation des circuits de distribution et de commercialisation, et vers la distinction entre marges commerciales justifiées et les pratiques générant des profits indus à partir de l'activité d'intermédiation». S'agissant de la création d'un mécanisme d'achat des excédents de produits locaux, de leur stockage, puis de leur mise sur le marché dès l'apparition des premiers signes de variation des prix, Pr. Benchkikene y voit «une évolution notable des outils d'intervention stratégique sur le plan économique». Ce mécanisme contribue, selon lui, à absorber les chocs d'offre saisonniers et à empêcher l'effondrement des prix des produits locaux pour les agriculteurs, d'une part, et à limiter la hausse soudaine des prix pour les consommateurs, d'autre part. Le même spécialiste a ajouté que la décision d'élaborer un système de plafonnement des prix et de fixation des



marges bénéficiaires pour les produits de base constitue «une orientation vers une économie de régulation dirigée des produits de consommations stratégiques, telles que les légumes, les légumineuses, les viandes et les pâtes». Il a également considéré que la coordination entre les ministères de l'Intérieur et du Commerce intérieur et le Haut-Commissariat à la numérisation, en vue de créer une base de données numérique des prix, représente un saut qualitatif du contrôle dissuasif a posteriori vers un contrôle proactif fondé sur des indicateurs «». De son côté, le secrétaire de wilaya de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Bendjima Boudjemaa, a souligné l'importance des décisions

du président de la République relatives au suivi quotidien des prix des produits de consommation et de leur disponibilité, afin de préserver le pouvoir d'achat du citoyen et de contribuer fortement à la baisse des prix, saluant le rôle majeur de l'Etat dans la protection du pouvoir d'achat. Il a appelé, dans ce contexte, à un contrôle quotidien des marchés et au suivi de la hausse enregistrée des prix des produits de consommation, par un renforcement du contrôle sur le terrain. A son tour, le coordinateur de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans d'Oran (UGCAA), Mouad Abed, a salué ces décisions, qui visent, selon lui, à organiser les marchés en termes de disponibilité, de qualité,

de services et de prix, précisant que l'UGCAA est partenaire dans l'application et la concrétisation de ces instructions, avec l'accompagnement du ministère de tutelle. Il a relevé, que ces décisions «mettront fin aux intermédiaires, à la spéculation sur les prix et le stockage des marchandises, et contribueront fortement à la disponibilité des produits et à la stabilité des prix». Enfin, le président de l'Organisation nationale de protection du consommateur, Abdelhakim Hadj Ali, s'est également félicité de ces décisions, exprimant l'espoir que ces mesures contribueront à réduire les dysfonctionnements des marchés et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER :

Bouzegza préside une réunion de suivi des projets de raccordement en aval des nouvelles stations

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès-Bouzegza, a présidé, hier lundi à Alger, une réunion de travail consacrée au suivi des projets de raccordement en aval des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer, notamment dans les wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La réunion intervient dans le

cadre de la mise en œuvre des recommandations de la réunion du Conseil des ministres, tenue dimanche, au cours de laquelle le président de la République a ordonné la nécessité de «prendre en charge, dans les plus brefs délais, l'approvisionnement des wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen en eau de mer dessalée, compte tenu de leur situation prioritaire», l'opération d'extension du raccorde-

ment à d'autres wilayas devant se faire après une étude technique au cas par cas, afin de déterminer, avec précision, leurs capacités locales en eaux de surface et souterraines, avant qu'elles ne bénéficient de la technique du dessalement de l'eau de mer». Dans ce contexte, M. Bouzegza a affirmé l'impératif de parachever les procédures techniques et organisationnelles et de renforcer la coordination entre

les différents intervenants pour procéder à la réalisation des projets dans le respect des priorités fixées. Le ministre a également insisté sur l'importance d'accorder une grande importance à ce projet, au regard de son effet direct sur l'amélioration de l'approvisionnement des citoyens en eau potable, la promotion du service public et le renforcement de la sécurité hydrique nationale, précise le communiqué.

29EME EDITION DU SILA :

Participation attendue de 1 567 éditeurs représentant 51 pays

La 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA) se tiendra du 28 octobre au 7 novembre au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), avec la participation de 1 567 maisons d'édition, représentant 51 pays, dont le Royaume d'Arabie saoudite, invité d'honneur de cette édition, a annoncé hier lundi à Alger le commissaire du Salon, Mohamed Iguerb. Lors d'une conférence de presse animée à la Bibliothèque nationale d'Algérie (El Hamma), en présence de

l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, M. Abdallah Ben Nasser Al-Bassiri, de responsables d'organismes nationaux et de cadres du ministère de la Culture et des Arts, M. Iguerb a déclaré que l'édition 2026, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, verra la participation de «1.567 éditeurs représentant 51 pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie, ainsi que des Etats-Unis d'Amérique, dont 350 exposants algériens, 554

arabes et 663 exposants étrangers du reste du monde». Organisée sous le slogan «Demain entre les pages d'un livre» et supervisée par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, cette édition verra «la présentation de près de 300.000 titres de livres dans les différents genres littéraires, intellectuels et scientifiques» ainsi que la programmation de «994 activités culturelles, littéraires et intellectuelles», et ce avec la participation de «220 écrivains d'Algérie, du

monde arabe, d'Afrique, d'Europe et des Etats-Unis d'Amérique». Pour ce qui est des nouveautés du Salon, M. Iguerb a notamment fait état de l'aménagement, pour la première fois, au sein du pavillon «Gourara», d'un espace réservé à «l'Histoire et à la Mémoire», qui intégrera les techniques de projection lumineuse en trois dimensions (Mapping), permettant aux visiteurs d'explorer des étapes de l'histoire et de la mémoire de l'Algérie à travers des dispositifs de présen-

Le ministère du Commerce intérieur rappelle l'obligation d'affichage des prix des produits et services

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a rappelé, dans un communiqué, à l'ensemble des opérateurs économiques activant dans les différents secteurs, l'obligation d'afficher de manière claire et lisible les prix et tarifs appliqués aux produits et services, conformément aux dispositions législatives en vigueur. Le ministère a précisé que «tout manquement à cette obligation expose son auteur à des poursuites judiciaires, conformément aux dispositions de la loi n° 04-02 du 23 juin 2004 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales, modifiée et complétée, ainsi qu'à la fermeture administrative du local commercial et à la saisie des produits faisant l'objet de l'infraction». À cet effet, les services du ministère ont appelé l'ensemble des opérateurs économiques à «se conformer strictement à cette obligation, afin de garantir la transparence des transactions commerciales et de protéger les droits des consommateurs à l'information sur les prix et les tarifs», ajoute le communiqué.

BMS :

Pluies orageuses pouvant atteindre 40 mm dans plusieurs wilayas

Un bulletin météorologique spécial (BMS) met en garde contre la persistance de fortes pluies orageuses, avec des cumuls pouvant atteindre localement 40 mm, jusqu'à ce mardi à midi. Les wilayas de Tlemcen, AïnTémouchent, Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Mascara et Relizane sont concernées par ces précipitations. Par ailleurs, une alerte météorologique annonce des pluies orageuses localement importantes à partir de ce mardi à midi, qui devraient se poursuivre jusqu'à 21h. Les wilayas de Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdès, TiziOuzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Souk Ahras, Guelma, Constantine, Mila, Sétif, Bordj Bou Arréridj, Bouira, Médéa, Blida, AïnDefla, Tissemsilt, Laghouat, Djelfa, M'Sila, OuledJellal, El Meghaier, Biskra, Batna, Oum El Bouaghi, Tébesa, Khenchela, El Oued et Tindouf sont concernées par cette alerte.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 51 morts et 1.743 blessés en une semaine (Protection civile)

Cinquante-et-une (51) personnes ont trouvé la mort et 1.743 autres ont été blessées dans 1.446 accidents de la circulation survenus entre le 11 et le 17 octobre en cours dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila avec six personnes décédées sur les lieux des drames et 88 autres blessées suite à 35 accidents de la circulation. En outre, les secours de la Protection civile ont effectué 1.706 interventions pour l'extinction de 1.261 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (174 incendies), Blida (75 incendies) et Tizi-Ouzou (66 incendies). Concernant les opérations diverses, la Protection civile a effectué 6.613 interventions pour le sauvetage de 666 personnes en situation de danger et exécuté 5.641 opérations d'assistance. S'agissant des secours à personnes, 17399 interventions ont permis la prise en charge de 17263 blessés et malades, traités sur les lieux d'accidents avant leur évacuation vers les structures sanitaires. Pour ce qui est de la lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 84 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas du territoire national. Globalement, les unités d'interventions de la protection civile ont enregistré, durant la période du 11 au 17 Octobre en cours, 28.207 appels de secours émis par les citoyens, selon le même bilan.

PROJET BALADNA-ALGERIE : Un modèle intégré alliant mise en valeur agricole, production et industrie de transformation

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid-Ali Khaldi, a affirmé, hier lundi dans la wilaya d'Adrar, que le projet intégré algéro-qatari Baladna pour la production de lait en poudre constitue un modèle intégré de chaînes de valeur, alliant la mise en valeur agricole, la production et l'industrie de transformation.

S'exprimant lors de sa visite d'inspection dans la wilaya pour évaluer l'avancement de cet important projet stratégique, le ministre a indiqué que cet investissement, qui combine l'élevage bovin, la production de fourrages et de maïs, la production de lait en poudre et la production de viande rouge, contribuera à réduire la facture des importations, en plus de générer des emplois directs et indirects. Il a également souligné que son ministère assumait son rôle en matière d'accompagnement technique du projet, ainsi que le suivi et le contrôle sanitaire et vétérinaire du cheptel. Et de poursuivre que l'enjeu stratégique du projet est de l'ordre de la souveraineté et ambitionne de faire du Sud de l'Algérie un pôle d'excellence en matière d'investissement agricole, pilier essentiel du renforcement de la souveraineté économique et de la sécurité alimentaire nationale. Lors de cette visite d'une journée, le ministre, accompagné de cadres centraux du secteur ainsi que des autorités locales et des responsables du projet Baladna-Algérie, a inspecté le chantier de construction



de l'enclos d'isolement et de mise quarantaine des bovidés, situé à proximité de l'aérodrome d'Adrar, le chantier de construction de l'usine de production de lait en

poudre, ainsi que le périmètre agricole consacrée à la maïsiculture sur le territoire des daïras d'Aoulef et de Fenoughil. Le ministre a reçu d'amples explications sur les diffé-

rents volets et étapes du projet, concernant le forage de puits, la construction d'étables, la culture fourragère et la réalisation de diverses installations.

Préparatifs d'un forum algéro-sud-coréen en novembre prochain à Alger



Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, hier lundi à Alger, le directeur général de l'Agence coréenne de promotion du commerce et de l'investissement (KOTRA), Jang

Myoungchul, dans le cadre des préparatifs pour l'organisation d'un forum économique algéro-sud-coréen, prévu en novembre prochain à Alger, indique un communiqué de l'AAPI. Cette rencontre a permis d'échanger sur les objectifs de ce

forum et ses perspectives, notamment en matière du climat des affaires en Algérie et des opportunités d'investissement offertes aux entreprises sud-coréennes, en vue d'attirer de nouveaux projets d'investissement dans différents secteurs, pré-

cise le communiqué. A ce propos, le responsable sud-coréen a indiqué que l'intérêt des entreprises de son pays pour le marché algérien «ne se limite pas aux grandes entreprises coréennes, dont certaines œuvrent actuellement à la concrétisation de projets d'investissement en Algérie, mais s'étend également aux petites et moyennes entreprises (PME)», soulignant que l'agence KOTRA, qui accompagne les entreprises sud-coréennes et facilite leur développement sur les marchés extérieurs, avait reçu «de nombreuses manifestations d'intérêt pour investir en Algérie». De son côté, M. Rekkache a réaffirmé l'engagement de l'AAPI à accompagner les entreprises sud-coréennes dans la concrétisation de leurs projets, à œuvrer au renforcement de leur présence en Algérie et à encourager la mise en place de partenariats industriels, ajoute le communiqué. Au terme de cette rencontre, les deux parties ont souligné l'importance de tirer profit des expériences réussies des entreprises sud-coréennes implantées en Algérie, étant un facteur de nature à favoriser l'attraction de nouveaux investissements et à renforcer le partenariat économique entre l'Algérie et la Corée du Sud.

L'ANCA salue les instructions du président de la République concernant le mécanisme de suivi des prix

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a salué, hier lundi dans un communiqué, les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant le mécanisme proposé pour le suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de consommation de base à travers le territoire national, une mesure à même de garantir la stabilité de l'approvisionnement en

produits de consommation et des prix, ainsi que de préserver le pouvoir d'achat du citoyen. Ces instructions, données lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche, sont «à même d'organiser les réseaux de stockage et de distribution, de moderniser les dispositifs de contrôle et la transparence des activités commerciales, de manière à préserver les droits des opérateurs et des consommateurs, tout en éli-

minant les causes de la pénurie, notamment le monopole, la spéculation illicite et la fraude», précise l'ANCA dans son communiqué. Après avoir exprimé sa satisfaction quant à ces décisions, l'ANCA a souligné qu'elle œuvrera à «contribuer à la concrétisation de leurs objectifs en soumettant les propositions des professionnels portant essentiellement sur la réhabilitation et la modernisation des

réseaux de distribution, le plafonnement des prix et la fixation des marges de bénéfice», ainsi que sur «la garantie de l'approvisionnement et la stabilité des prix». Par ailleurs, l'Association a annoncé l'organisation de campagnes de sensibilisation au profit des grossistes et des détaillants, quant à la nécessité de respecter les lois et de lutter contre toute forme de monopole, de fraude et de spéculation illicite.

CREATION DU COMITE PERMANENT DE SUIVI ET DE TRAITEMENT DES DEMANDES D'IMPORTATION : Le CREA salue la décision du président de la République

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a salué, dans un communiqué, la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant création d'un comité permanent de suivi et de traitement des demandes d'importation, qui a été installé, samedi, et dans lequel le CREA est membre permanent. Dans son communiqué, le Conseil a exprimé sa profonde gratitude et adressé ses vifs remerciements au président de la République pour cette décision, soulignant que cette démarche est de nature à renforcer les canaux de dialogue et de concertation entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques et de contribuer ainsi à l'amélioration des conditions d'activité des entreprises économiques et au renforcement de la dynamique de la production nationale. Dans ce cadre, le CREA a assuré qu'il "continuera à accompagner les entreprises économiques intégrées et à défendre leurs intérêts", précisant que ses portes "demeureront ouvertes à l'ensemble des entreprises, adhérentes ou non, publiques ou privées, grandes ou petites". La force de l'économie nationale "repose sur la complémentarité entre l'ensemble de ses composantes", a souligné le CREA, estimant que soutenir l'entreprise économique, quelles que soient sa taille et la nature de son activité, constitue un investissement dans la production nationale, à même de créer des richesses et des emplois. Après avoir adressé ses remerciements aux entreprises économiques qui lui ont fait confiance, le CREA a indiqué que cette confiance représente une responsabilité collective qui incite à œuvrer au service de l'entreprise économique algérienne, assurant qu'il poursuivra les efforts pour transformer les difficultés en force et les défis en opportunités, au service d'une économie nationale plus forte, compétitive et durable.

COMMERCE EXTERIEUR : Le Salon national des dattes du 29 au 31 octobre à Biskra

La wilaya de Biskra abritera, du 29 au 31 octobre, le Salon national des dattes, placé sous le slogan "Une qualité reconnue et de larges perspectives d'exportation", indique lundi un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Organisé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec la wilaya de Biskra, ce salon vise à mettre en avant la qualité et la diversité des dattes algériennes, à faire connaître les capacités des producteurs et des opérateurs économiques, à renforcer les opportunités de commercialisation des dattes nationales et à ouvrir de nouvelles perspectives pour leur exportation vers les marchés internationaux, précise le communiqué. Dans ce cadre, le ministère a invité les entreprises productrices et exportatrices de dattes, ainsi que les opérateurs économiques du secteur, à prendre part à cette manifestation économique en s'inscrivant via le site électronique dédié à l'événement.

OUARGLA : Lancement d'un projet liant linguistique arabe et technologies avancées

Le lancement du projet "Corpus vocal des émotions en langue arabe", liant linguistique arabe et technologies avancées, a été officiellement annoncé à Ouargla, ont indiqué, mardi, les initiateurs.

L'annonce en a été faite par l'Unité de recherche et des questions linguistiques de la langue arabe à Ouargla, affiliée au Centre de recherche scientifique et technique pour le développement de la Langue Arabe, a précisé sa direction. Il s'agit d'une initiative visant à combler le fossé entre la recherche linguistique humaine et les solutions technologiques intelligentes, afin d'assurer une présence sûre et active de la langue arabe dans le monde de l'intelligence artificielle interactive, a-t-on expliqué. Le projet scientifique, qui s'inscrit au croisement des sciences du langage, de la psychologie cognitive et de l'ingénierie informatique, est mené par Dr. Salima Ayad de l'Unité de recherche linguistique et des questions de la langue arabe en Algérie, à Ouargla, en partenariat stratégique avec le Laboratoire d'intelligence artificielle et des technologies de l'information ainsi que le Laboratoire de neuropsychologie et des troubles cognitifs socio-émotionnels. Il constitue la pierre angulaire de la construction d'une base de données vocale et physiologique standardisée pour les émotions en langue arabe, et son importance réside dans la fourniture d'un environnement de données riche, directement exploité pour entraîner des algorithmes d'apprentissage profond (Deep Learning). L'objectif étant de développer des systèmes informatiques capables de reconnaître les émotions humaines fondamentales, telles que la joie, la tristesse, la colère, la peur, la surprise et la haine mais aussi prédire les émotions avant qu'elles ne surviennent grâce à une analyse globale et croisée des intonations vocales, des réactions physiologiques et des expressions faciales. Dans une déclaration à l'APS, Dr. Salima Ayad a confirmé que cette initiative aspire à établir un véritable partenariat scientifique entre la recherche linguistique et la recherche appliquée sous l'égide des études interdisciplinaires. Elle a expliqué que "la compréhension des émotions n'est plus un simple sujet théorique dans les sciences humaines, mais est devenue une nécessité technique à l'ère de l'intelligence artificielle, en raison de



son impact direct sur le comportement humain et sur ses performances individuelles et collectives". Le mécanisme de fonctionnement du projet repose sur la collecte de données vocales et physiologiques issues de différents sites, puis leur intégration dans des réseaux neuronaux intelligents (CNN) combinant caractéristiques vocales et visuelles. Ces données sont traitées et classées à l'aide d'algorithmes avancés, permettant à la machine de comprendre le langage psychologique du locuteur arabe avec une haute précision.

Perspectives d'application et impact applicatif

Les ambitions du projet ne s'arrêtent pas aux frontières de la recherche académique et des laboratoires, mais s'étendent à la fourniture de solutions de terrain contribuant à renforcer l'efficacité et le rendement dans plusieurs secteurs stratégiques tels que le secteur des hydrocarbures et de l'énergie. L'ergonomie et la sécurité au travail est un champ expérimental prioritaire visant à évaluer, en temps réel, le stress et la fatigue cognitive des opérateurs en zones isolées ou à haut risque dans les installations pétro-

lières et gazières. De même pour la sécurité routière et les transports via l'intégration d'outils de détection de la détresse ou de l'irritabilité du conducteur pour déclencher des mécanismes d'assistance préventive. En matière de santé, le projet ambitionne de développer des outils d'aide au diagnostic précoce des troubles de l'humeur et des états dépressifs par analyse vocale longitudinale. Pour ce qui est de l'éducation en ligne et de la robotique, l'optimisation de la dimension empathique des agents virtuels et l'adaptation dynamique des environnements d'apprentissage en ligne au profil affectif de l'apprenant sont en point de mire. Pour ses initiateurs, le projet constitue une étape clé pour l'intégration de la spécificité sociolinguistique et psychologique des locuteurs arabophones au sein des architectures IA de nouvelle génération. Ils estiment qu'en établissant une passerelle entre la linguistique descriptive et la modélisation prédictive des affects, leur recherche contribuera directement à l'émergence d'une technologie plus adaptative et centrée sur l'humain, en incorporant les spécificités de l'usager arabophone.

PROJETS DE MODERNISATION A ALGER: Le wali insiste sur l'accélération de la cadence

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, a inspecté plusieurs projets, appelant à accélérer la cadence des chantiers. Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, a effectué une visite de terrain pour inspecter l'état d'avancement de plusieurs projets s'inscrivant dans le cadre de la vision stratégique pour le développement et la modernisation de la capitale, au cours de laquelle il a donné des instructions pour accélérer la cadence des travaux, selon un communiqué des services de la wilaya publié lundi.

Inspection des travaux de réhabilitation de l'église du Sacré-Cœur

Au cours de cette visite, qui s'est déroulée dimanche, Rabehi a inspecté l'avancement du projet de réaménagement et de réhabilitation de l'église

du « Sacré-Cœur », située à Alger-Centre et inscrite dans le « Plan Blanc ». Avant d'inspecter les chantiers du projet, il a écouté un exposé détaillé sur les différents travaux en cours pour la réaménagement et la réhabilitation de ce monument historique, selon le communiqué, qui a précisé que les travaux portent notamment sur l'étanchéité des toitures, le réaménagement de ses différentes structures telles que le théâtre et les salles d'exposition, ainsi que le nettoyage des murs en pierre par technique de sablage, garantissant ainsi la restauration du bâtiment et la préservation de ses composantes architecturales.

Instructions pour accélérer les travaux

À cette occasion, le ministre et wali de la wilaya d'Alger a donné des instructions soulignant la nécessité d'acc-

celérer la cadence de réalisation, tout en veillant à aménager les environs de l'église en lançant les opérations de réhabilitation des bâtiments adjacents, inclus dans le programme des projets du « Plan Blanc », ainsi que l'installation d'un éclairage artistique par l'établissement public de wilaya chargé de l'éclairage. Lors de la deuxième étape de sa visite, Rabehi a inspecté le projet de réalisation du parking à étages « Bouaouadou », dans la commune de Bir Mourad Raïs, d'une capacité d'accueil de plus de 600 véhicules, où il s'est enquis du taux d'avancement des travaux dans les différents étages. Il a également donné des instructions sur la nécessité d'aménager les espaces extérieurs adjacents au parking, tout en étudiant la possibilité d'y créer des aires de repos.

OUARGLA : Lancement des travaux de raccordement d'un périmètre agricole au réseau d'électricité sur 27 km à Hassi Benabdellah

Une opération de raccordement du périmètre agricole "Rebaïa", dans la commune de Hassi Benabdellah (wilaya d'Ouargla), au réseau d'électricité, a été lancée sur un linéaire de 27 km, dans le cadre d'un programme de réalisation d'un réseau de 429 km destiné au développement des cultures stratégiques, a-t-on appris samedi des services de la wilaya. Cette opération, dont le coup d'envoi officiel a été donné au niveau de l'exploitation agricole de "Lotfi Laouar", relevant du périmètre précité, situé à proximité de la zone d'activité logistique (ZAL) de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud, concerne la 2ème tranche du projet, qui prévoit le raccordement de trois exploitations agricoles au réseau. Elle s'inscrit dans le cadre

des efforts visant à généraliser l'électrification des exploitations du périmètre Rebaïa, où sept investisseurs agricoles avaient déjà bénéficié de cette énergie au cours de l'année écoulée, grâce à la réalisation d'un réseau électrique de 74,5 km. Ce projet revêt une importance particulière pour le développement de l'activité agricole et le renforcement des capacités de production locales des cultures stratégiques. Les investisseurs sont, par ailleurs, appelés à accélérer la concrétisation de leurs projets, dans un contexte marqué par l'accompagnement de l'Etat, notamment en matière d'électrification agricole et de réalisation de forages, autant de mesures susceptibles de contribuer à l'extension des superficies agricoles dans la wilaya.

CONSTANTINE : Plus de 18 000 visiteurs au Salon international "Bati Est Expo"

La 9e édition du Salon international du bâtiment, de l'immobilier et des travaux publics de l'Est algérien, "Bati Est Expo Constantine 2026", dont les activités ont pris fin samedi à Constantine, a drainé plus de 18 000 visiteurs, selon le commissaire du salon. Cet afflux reflète l'intérêt dont bénéficie le secteur du bâtiment et des travaux publics, a indiqué, Ahmed Haniche, dans une déclaration à l'APS, soulignant que "cette manifestation économique a offert aux visiteurs l'opportunité de découvrir les derniers produits et solutions techniques exposés par les entreprises participantes". Cette édition a également connu, en particulier, une forte affluence de stagiaires des établissements de la formation et de l'enseignement professionnels, qui ont manifesté leur intérêt pour les nouveautés des secteurs du bâtiment et des travaux publics, ainsi que pour les différents produits, équipements et technologies modernes présentés par les entreprises participantes, ce qui leur a permis de relier les connaissances théoriques acquises lors de leur formation aux applications pratiques sur le terrain, a ajouté la même source. Dans le même

contexte, M. Haniche a précisé que "cette édition a constitué un espace de communication entre les opérateurs économiques et les professionnels, d'échange d'expériences et d'expertises, ainsi que d'exploration des opportunités de partenariat et de coopération entre les entreprises actives dans les domaines du bâtiment, de l'immobilier et des travaux publics". Le salon a également permis aux entreprises participantes, selon le même responsable, d'exposer leurs produits et services, de faire connaître leurs potentialités, et de mettre en valeur le rôle de telles manifestations dans le renforcement de la coopération entre les différents acteurs de ces domaines et la promotion du produit national. Pour rappel, la 9e édition de ce salon, abritée par la grande salle de spectacles "Ahmed Bey" à Constantine du 14 au 17 octobre, a vu la participation de 167 exposants représentant des entreprises nationales et étrangères, publiques et privées, activant dans les domaines du bâtiment et des travaux publics. Ce rendez-vous économique a donné lieu à la conclusion de 81 accords de partenariat commercial et d'investissement économique.

IN-SALAH : Plus de 300 km de réseaux électriques pour soutenir l'activité agricole (DSA)

La wilaya d'In-Salah a bénéficié d'un programme d'électrification agricole, d'une consistance de plus de 300 km linéaires, dans le cadre du soutien à l'activité agricole et l'extension des superficies exploitées, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Le programme de l'année 2026, doté d'une enveloppe de 1,5 milliard DA pour les raccordements au réseau d'électrification agricole, concernent 44 périmètres et zones agricoles, où les travaux sont soit achevés, soit en voie de l'être, offrant ainsi les conditions propices à l'exercice de l'activité agricole et au développement des investissements dans ce secteur, a précisé le DSA, Abdelaziz Zenguila. Il a ajouté que la wilaya a également bénéficié d'un programme d'ouverture et d'aménagement de pistes agricoles, sur un linéaire total de 150 km, pour un

coût de 350 millions DA, a-t-il ajouté en signalant que les travaux se poursuivent dans le but de faciliter l'accès des agriculteurs à leurs exploitations et d'améliorer les conditions d'exploitation agricole. S'agissant de l'assainissement du foncier agricole, M.Zenguila a fait état de plus de 300 hectares qui ont été assainis au profit des agriculteurs, avec des superficies allant de 5 à 30 hectares et plus, permettant, de la sorte, aux bénéficiaires d'obtenir les titres de propriété et de concession, et de pouvoir étendre leurs investissements. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts tendant à renforcer les infrastructures agricoles dans la wilaya d'In-Salah, à accompagner les agriculteurs et à répondre aux besoins liés au développement de la production agricole et à l'extension des terres cultivées.

APN : Le ministre de la Santé présente un exposé sur le budget du secteur devant la Commission des finances

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene a présenté, hier lundi devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé portant sur le budget du secteur dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour 2027.

Lors de cette présentation qui s'est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, M. Ait Messaoudene a souligné que le budget alloué au secteur de la santé au titre du PLF 2027 témoigne de «l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à poursuivre le soutien au système national de santé, à renforcer ses capacités humaines et matérielles et à améliorer la qualité des prestations médicales, à travers le développement des structures de santé, la disponibilité des médicaments, des vaccins et des équipements médicaux, ainsi que le soutien aux ressources humaines et le renforcement des programmes de prévention et de formation». Dans le cadre du PLF 2027, le secteur de la santé a bénéficié de crédits financiers estimés à «1138,72 milliards de DA en crédits de paiement et à 1111,83 milliards de DA en autorisations d'engagement», soit des hausses respectives de «8,64 % et de 7,05 % par rapport à l'année précédente». Ainsi, le budget alloué au sec-



teur de la Santé se place au cinquième rang par rapport aux autres secteurs ministériels, en termes de volume des affectations budgétaires, a ajouté M. Ait Messaoudene, rappelant qu'en plus du budget de l'Etat, le secteur dispose d'autres sources de financement destinées à des domaines spécifiques, à l'instar du Fonds de lutte contre le cancer et du Fonds des urgences, des activités et des soins médicaux. Le ministre a également évoqué les nouveaux postes budgétaires ouverts au titre du PLF 2027, au nombre de «28.329

nouveaux postes budgétaires», soit une augmentation de 3.842 postes budgétaires par rapport à 2026, destinés, pour la plupart, aux établissements publics de santé, dont 33 postes pour les médecins spécialistes, 17.000 postes pour le corps paramédical, 2.000 postes pour les médecins généralistes, 1.592 postes pour les sages-femmes de santé publique, 154 postes pour les enseignants en paramédical, ainsi que 1.000 postes pour les corps communs. A cet égard, M. Ait Messaoudene a souligné que l'amélioration des performances du système de

santé «ne se limite pas à la mobilisation des ressources financières, mais nécessite leur bonne utilisation de manière rationnelle, tout en recourant à la numérisation pour moderniser les méthodes de gestion et améliorer la qualité de la prise en charge des patients». Il a également insisté sur la nécessité «d'élaborer la carte sanitaire, afin de déterminer les besoins et d'orienter les ressources et les investissements, de manière à garantir une répartition équitable des services de santé et à en améliorer la qualité dans les différentes régions du pays».

PRISE EN CHARGE DES MALADIES RARES: Plaidoyer pour un réseau national

Médecins, associations et familles de malades plaident pour un réseau national pour une meilleure prise en charge des maladies rares. Pour eux, le Plan national des maladies rares doit sortir des tiroirs. Intervenant lors du 1^{er} symposium national des myopathies et maladies rares organisé, samedi à Alger, par l'Association nationale de solidarité aux maladies rares (ANSSMR) et l'Association nationale des maladies neuromusculaires (AMANA UTHA) en collaboration avec l'Association algérienne de recherche neurologique et l'Observatoire national de la société civile, le Pr Nouioua, neurologue à l'EHS de Cherchell n'est pas allé par quatre chemins. «Tout malade rare ne doit jamais être négligé», lance-t-il.

Pour la mise en place d'une commission nationale multidisciplinaire

Mis de côté en 2013, le Plan national a été remis sur les rails cette année par le ministère de la Santé. Pour le Pr Nouioua, c'est un début mais il faut des moyens et des relais sur le terrain. A cet effet, elle propose la mise en place d'une commission nationale multidisciplinaire où siègeraient cardiologues, dermatologues, internistes, ophtalmologues et neurologues, pour orienter les patients de toute l'Algérie, du Sud surtout. L'idée n'est pas neuve et existe déjà à petite échelle. À Cherchell, une

consultation se tient chaque lundi, et la Pr Harraoua fixe elle-même les rendez-vous, même pour des malades d'Adrar ou de Djanet. Un cardiologue s'est aussi mis à disposition des patients neuromusculaires pour raccourcir l'errance diagnostique, ce long et périlleux entre spécialistes.

Le diagnostic, point de blocage

Tout se joue là. L'interrogatoire reste la première clé et savoir annoncer en est une autre : «On ne dit pas il n'y a pas de traitement, rentrez chez vous», insiste le neurologue. Une chirurgie de la scoliose ou une ventilation en cas d'insuffisance respiratoire peut transformer la vie des patients. Mais le diagnostic de certitude passe par la génétique que peu de laboratoires proposent. La biopsie musculaire n'est pas toujours facile à obtenir et l'IRM musculaire comme l'électromyogramme restent à la charge du patient; autour de 20 000 DA l'examen. Un diagnostic posé à temps peut pourtant tout changer, notamment pour cette maladie ultra rare qui se traite par la vitamine B2. En Europe, l'organisation est graduée : centres de proximité, de compétence, puis de référence où se mènent recherche et essais cliniques. L'Algérie n'en est pas là. «Nous faisons du travail de proximité avec des moyens insuffisants», reconnaît le Pr

Nouioua. Des consultations de neurologie existent à Cherchell, Ben Aknoun et Constantine. Utile mais ce n'est pas encore un réseau. Le praticien invite les associations à s'en inspirer et plaide pour des campagnes de prévention partout car ces pathologies sont souvent génétiques et le mariage consanguin double le risque de transmission récessive.

«On ne peut pas négliger ces malades»

Pour le Pr Aicha Salhi, du service de dermatologie au CHU Mustapha Pacha, il est temps d'améliorer le quotidien des malades avant de recommander la mise en place d'une commission. Pour elle, l'enjeu dépasse les familles touchées : c'est une question de santé publique. «Il y a énormément de progrès et une vraie volonté d'agir», soutient elle mais elle lance un appel «au secours» à la Pharmacie centrale des hôpitaux et à la sécurité sociale dont dépend l'accès aux traitements et leur remboursement. Des solutions existent et peuvent être mises en œuvre sans attendre. Elle a enfin évoqué des collaborations avec des structures de santé étrangères pour mieux organiser la prise en charge. Pour Akinine, président d'une association nationale des maladies neuromusculaires le développement de la recherche génétique, les innovations

thérapeutiques, les médicaments attendus en Algérie vont changer le pronostic des enfants et réduire la mortalité.

Aucun malade ne doit rester seul

En 2018, ni «mucoviscidose» ni «maladie rare» n'étaient connus hors du cercle des parents concernés. Pas de diagnostic clinique, pas de prise en charge spécialisée, pas de parole publique. Des parents ont décidé de rompre ce silence, avec peu de moyens mais une conviction : aucun malade ne doit rester seul. «Votre résilience est la plus grande leçon de courage que nous ayons. Ensemble, médecins, chercheurs, associations et industriels, nous pouvons faire de 2026 l'année où l'Algérie franchit un nouveau cap dans la prise en charge des maladies neuromusculaires», s'est exclamée Aicha Salhi. «Plus de 27 ans de combat pour que la myopathie soit reconnue comme une priorité de santé publique», a-t-il proclamé. Il a enfin rappelé que la rencontre s'inscrit dans le cadre des orientations de Monsieur le Président de la République qui a fait de la santé du citoyen, de l'innovation et de l'introduction des thérapies de pointe en Algérie, un axe majeur de son programme. En somme parler de thérapie génique n'est pas seulement soigner nos malades. C'est penser à l'avenir.

Un huitième cas d'Ebola au Kenya

Un nouveau cas d'Ebola a été confirmé dimanche au Kenya, a indiqué un haut responsable du ministère de la Santé, portant le total à huit cas dont un décès dans le pays. Ce nouveau cas est un homme de 49 ans qui a notamment présenté des symptômes de fièvre, maux de tête et des douleurs musculaires, a indiqué le directeur de la Santé du ministère, Patrick Amoth. «Il ne s'agit pas d'un professionnel de santé à proprement parler, mais d'un agent de service auprès des patients», s'occupant par exemple du linge, nettoyage des chambres, a-t-il précisé lors d'un entretien avec la chaîne kényane Citizen TV dimanche soir. Cet homme avait été placé en quarantaine le 9 octobre. Il a probablement été exposé au virus dans la chambre du premier patient kényan, a aussi expliqué M. Amoth. Le Kenya a déclaré le 6 octobre un premier cas et un premier décès d'Ebola sur son terri-

toire, un homme d'affaires d'une quarantaine d'années qui vivait en République démocratique du Congo (RDC), où une épidémie a été déclarée en mai. Ce premier malade kényan était tombé malade environ un mois auparavant, avait été soigné en RDC, avant de voyager vers la capitale ougandaise, Kampala, puis vers Nairobi le 3 octobre, où il est décédé le 5 octobre. Parmi les sept personnes qu'il a infectées au Kenya, trois sont ses proches, les quatre autres travaillaient dans l'hôpital où il a été soigné à Nairobi. Tous sont dans un état «stable» selon M. Amoth. Les autorités sanitaires kényanes ont indiqué samedi avoir recensé 130 cas contacts du premier patient, parmi lesquels 128 ont été tracés et placés en quarantaine. En RDC, l'épidémie a passé la barre des 9.000 cas, pour 4.381 décès, selon un bilan des autorités sanitaires congolaises en début de semaine dernière.

GRIPPE SAISONNIERE: Les vaccins disponibles dès le 21 octobre



composée d'un médecin, d'un agent administratif et de deux à trois agents vaccinateurs, en fonction du nombre de personnes ciblées.

Les femmes enceintes, les professionnels de santé et les pèlerins parmi les catégories ciblées

Le dispositif prévoit également la contribution des établissements publics hospitaliers (EPH), des établissements hospitaliers, des centres hospitalo-universitaires (CHU), de l'établissement hospitalier universitaire (EHU) d'Oran et des établissements hospitaliers spécialisés. Leur participation portera sur la mobilisation des moyens humains et logistiques, le transport des vaccins et le respect de la chaîne du froid. Ces structures assureront également la vaccination de leurs propres personnels. Pour rappel, la vaccination est recommandée aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux résidents des centres d'accueil, ainsi qu'aux adultes et aux enfants atteints de maladies chroniques. Sont notamment concernés les patients souffrant d'affections cardiovasculaires, de maladies pulmonaires chroniques, d'affections rénales ou de maladies métaboliques, dont le diabète et l'obésité, ainsi que les personnes immunodéprimées, notamment les patients transplantés. Les femmes enceintes, quel que soit le stade de la grossesse, les professionnels de santé et les pèlerins figurent également parmi les catégories ciblées par la campagne. Le ministère prévoit, à cet effet, un suivi de la couverture vaccinale par tranche d'âge et demande aux responsables sanitaires de signaler toute difficulté susceptible d'entraver le bon déroulement de la campagne.

La campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière 2026-2027 sera officiellement lancée le 27 octobre. Le ministère de la Santé fixe aux structures sanitaires les modalités de distribution des vaccins contre la grippe saisonnière, d'organisation des centres de vaccination et de prise en charge des populations prioritaires.

Les DSP détermineront les besoins

À quelques jours du lancement de la campagne antigrippale, le ministère de la Santé engage les préparatifs dans les wilayas. Une instruction de la Direction générale de la prévention et de la promotion de la santé précise les modalités d'organisation de la vaccination et prévoit le retrait des doses auprès de l'Institut Pasteur d'Algérie, à Dely Ibrahim, à partir du 21 octobre. Dans chaque wilaya, les directions de la santé et de la population (DSP) coordonneront la préparation de la campagne avec les établissements publics de santé de proximité (EPSP). Elles détermineront les besoins en centres de vaccination, assureront le suivi des opérations et en évalueront les résultats, notamment le taux de couverture vaccinale et les éventuels effets indésirables. Les polycliniques, les centres de santé et les structures de protection maternelle et infantile accueilleront les personnes concernées par la vaccination. Chaque équipe sera

Mise en détention provisoire de 3 prévenus pour vol d'accessoires de véhicule à Garidi à Alger

Le juge d'instruction près le tribunal de Hussein Dey a ordonné, hier lundi, le placement de 3 prévenus en détention provisoire dans une affaire de vol d'accessoires de véhicule à la cité Garidi à Alger, indique un communiqué du parquet de la République près le même tribunal.

Conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Hussein Dey informe l'opinion publique qu'une plainte a été déposée le 28 septembre 2026, auprès des services de sécurité par une victime dont le véhicule de marque Audi A3, de couleur grise, a fait l'objet du vol de ses accessoires, à savoir trois portières (les deux portières arrière et la portière avant côté conducteur), le véhicule étant stationné à la cité Garidi, dans la commune de Kouba (Alger)», précise la même source. «Après l'ouverture d'une enquête sur cette affaire, il s'est avéré que les mis en cause avaient minutieusement planifié l'opération de vol exécutée avec précision et en un temps record, sans attirer l'attention ni laisser de traces, profitant de la nuit et de l'absence de passants sur les lieux», ajoute le communiqué. A l'issue des premières investigations, «les dénommés Douma Youcef (33 ans), Nahi Mehdi (29 ans) et Othmani Kahina (28 ans), ont été pré-



sentés, le 19 octobre 2026, devant le parquet près le tribunal de Hussein Dey, où ils ont été poursuivis, par réquisitoire introductif devant le juge d'instruction, pour association de malfaiteurs en vue de préparer

un délit de vol avec circonstances aggravantes, d'effraction, et d'usage d'un véhicule à moteur muni d'une fausse plaque d'immatriculation, conformément aux articles 176, 177 et 353 du Code pénal et à l'article

144 du Code de la route». Après leur audition lors de la première comparution, le juge d'instruction a ordonné le placement des prévenus en détention provisoire, conclut le communiqué.

TIZI OUZOU:

Participation de 42 apiculteurs à la Foire du miel

42 apiculteurs participent à la Foire du miel qui se tient du 18 au 29 octobre à Tizi Ouzou. Organisée par l'Association des apiculteurs professionnels du massif du Djurdjura et la Chambre d'agriculture de la wilaya, avec la collaboration de la direction des services agricoles et de l'APC de Tizi Ouzou, cette Foire du miel qu'abrite la placette Méziane Lamari de l'ancienne mairie de Tizi Ouzou, est une occasion offerte au public et aux amoureux des produits de la ruche de découvrir différentes productions apicoles locales.

Les apiculteurs à la rencontre de leur clientèle

Les exposants tentent de vendre leur production en organisant des opérations de dégustation. La manifestation est également une opportunité



offerte aux professionnels d'échanger avec le public sur leur activité, ses difficultés et ses perspectives. Dans le programme de cette foire, des rencontres de sensibilisation sont également prévues. Elles porteront notamment sur les pratiques apicoles et sur la protection des abeilles. Notons enfin que cette foire a été mise à profit par l'association organisatrice pour rendre hommage à Meterfi Ali, «qui a consacré sa carrière au développement de l'apiculture dans la wilaya de Tizi Ouzou, un hommage qui vise à reconnaître son travail, son expérience et la transmission de son savoir-faire aux professionnels de la filière», affirme Dahmane Iamarache, président de cette association.

ESPAGNE :

Inondations et pluies torrentielles, un décès près de Barcelone



Une puissante tempête méditerranéenne a causé des inondations en Espagne, submergeant les rues et perturbant les transports dimanche

soir, après avoir coûté la vie à une femme près de Barcelone et piégé des habitants. L'agence météorologique nationale AEMET a émis des

alertes pour fortes pluies à l'approche de la tempête. Elle a émis une alerte rouge, la plus élevée, dans la région de Valence, où ont eu lieu en 2024 les inondations les plus meurtrières d'Espagne en une génération. Les services d'urgence des régions de Valence, de la Catalogne, de l'Andalousie et des Iles Baléares, qui incluent les îles touristiques de Majorque et d'Ibiza, ont signalé des centaines d'incidents, habitations et routes inondées, chutes d'arbres, et dégâts matériels. Selon le service des pompiers catalans, une femme tombée dans un cours d'eau à Cabrera de Mar, à quelque 25 kilomètres au nord-est de Barcelone, a été retrouvée morte en mer. Des alertes téléphoniques ont été massivement envoyées aux habitants de Valence, d'Ibiza et de l'île voisine de Formentera, les appelant à éviter les déplacements non indispensables et à faire preuve de prudence. L'armée a déployé une unité d'urgence

depuis le continent pour aider à gérer la situation à Ibiza et Majorque. Dans la province d'Almeria en Andalousie, les services d'urgence ont indiqué que des habitants étaient "isolés par les eaux" et fait état de "37 opérations de sauvetage" depuis samedi. Près de Malaga, dix personnes ont été piégées par la montée des eaux dans le tunnel d'un itinéraire de promenade en bord de mer, et secourues par les pompiers. Selon les scientifiques, le changement climatique intensifie les intempéries qui frappent généralement l'est de l'Espagne en automne, la mer absorbant la chaleur pendant l'été, ce qui accroît l'évaporation et entraîne des précipitations plus fortes. Cette semaine, AEMET a annoncé que l'Espagne a connu le mois de septembre le plus chaud depuis le début des mesures en 1961, la température exceptionnelle prolongeant l'été d'un mois supplémentaire.

INTEMPÉRIES: Le Chili ferme des écoles autour de Santiago

Le Chili a annoncé que les cours seront suspendus mardi dans dix communes de l'agglomération de Santiago, anticipant le risque de dégâts que pourraient causer de possibles intempéries dans cette zone déjà placée en état d'urgence. L'agence météorologique du Chili prévoit des pluies d'intensité modérée à forte sur la capitale et d'autres régions, dans un contexte de phénomène climatique El Nino particulièrement intense cette année. Le président José Antonio Kast a décrété samedi l'état d'"urgence climatique préventive" pour la semaine qui s'ouvre, sur une zone centrale du pays qui s'étend la région de Coquimbo à celle de Bio Bio, et au milieu de laquelle se trouve la capitale Santiago. Le ministre de l'Intérieur Claudio Alvarado a annoncé la décision du gouvernement de "suspendre les cours dans dix communes de la région métropolitaine (de la capitale) qui, à l'heure actuelle, sont déjà en alerte rouge en raison du risque de glissements de terrain". Ces dix communes regroupent environ deux millions des sept millions d'habitants de l'agglomération de Santiago. Les forces armées se tiennent prêtes "à intervenir en première ligne face à l'urgence, avec du personnel, du matériel et des engins", a ajouté Claudio Alvarado. De fortes pluies et des inondations ont touché la semaine dernière la capitale et ses alentours. Ces intempéries ont frappé quelques jours après une crue inhabituelle qui a fait six blessés dans la commune de Las Condes - une de celles concernées par les fermetures d'écoles. Sa maire, Catalina San Martin, a établi un lien entre cet épisode et El Nino. Les récentes pluies, inhabituelles à cette période de l'année dans le centre du Chili, surviennent dans le cadre de ce phénomène climatique qui se produit tous les deux à sept ans et fait augmenter la température à la surface de l'océan Pacifique, modifiant les régimes des vents et des précipitations à l'échelle planétaire.

ETATS-UNIS: Des maisons détruites par des incendies près de Los Angeles

Plusieurs habitations ont été détruites vendredi par des incendies en Californie, où des vents forts font craindre une progression rapide des flammes et privent des milliers de foyers d'électricité. Près de 200 hectares ont brûlé au sud de Los Angeles, et au moins quatre maisons ont été touchées, ont fait savoir les pompiers du comté d'Orange. Des images montrent des flammes s'élevant de villas et de collines environnantes. Les pompiers s'attaquent au feu par hélicoptère. Avec de forts vents, une faible humidité et des températures jusqu'à 38 C, les services météo américains ont alerté sur un "fort risque de feux importants et d'une progression rapide" autour de Los Angeles. En plus de l'incendie dans le comté d'Orange, les pompiers combattent aussi des flammes près de Malibu, au nord de Los Angeles, et près d'une base militaire. Pour éviter le déclenchement d'autres foyers, des distributeurs d'électricité ont coupé certaines lignes électriques dans le sud de la Californie, privant de courant des dizaines de milliers de clients. Les vents doivent atteindre un pic vendredi, mais les conditions favorables aux incendies vont se prolonger durant le week-end.

BOXE/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE SENIORS: Maouche en demi-finales et assuré du bronze

Le boxeur algérien Hichem Maouche (-60 kg) s'est qualifié pour les demi-finales des Championnats d'Afrique seniors de boxe 2026, qui se déroulent à Nairobi (Kenya), en s'imposant face à l'Égyptien Amir Kelkanay. La qualification de Maouche s'ajoute à celles de Malak Aichoune (-52 kg) et de Douaa Raouas (-54 kg), ainsi qu'aux succès de Mohamed Maoui (-85 kg), Mustapha Abdou (-80 kg) et Yaïche Youcef Islam (-70 kg), tous assurés de décrocher une médaille de bronze au minimum. Au programme des demi-finales prévues ce mardi, Malak Aichoune, Douaa Raouas et Djouher Bebebe (-65 kg) affronteront respectivement les Ougandaises Amoding Peninah, Nagawa Vanessa et Namutebi Erina. De son côté, Hichem Maouche sera opposé à l'Ougandais Mulungi Kasim, tandis que Sid Ahmed Moussaoui (+90 kg) se mesurera à l'Angolais Adriano Kiana. Pour rappel, la sélection algérienne participe à ce rendez-vous continental avec un effectif de 13 boxeurs, dont huit messieurs et cinq dames, avec l'objectif de faire mieux que lors de la précédente édition, disputée à Yaoundé. Lors de l'édition de 2023, organisée à Yaoundé (Cameroun), l'Algérie avait terminé à la troisième place africaine avec un total de sept médailles, dont quatre en or, deux en argent et une en bronze.

BOXE/CHAMPIONNATS DU MONDE U19 (4E JOURNEE) : Smaïl Sahraoui en huitièmes de finale



Le boxeur algérien Smaïl Sahraoui (-60 kg) s'est brillamment qualifié aux huitièmes de finale de la deuxième édition des Championnats du monde U19 de boxe, organisés du 16 au 27 octobre 2026 au Centre sportif méditerranéen de Budva, au Monténégro. Après une entrée en lice réussie, Sahraoui a confirmé en validant son billet pour les huitièmes de finale, mardi, en battant le Hongkongais Chit Fung Liem par arrêt de l'arbitre dès le premier round. Il sera opposé au vainqueur du combat entre l'Américain David Arrieta et le Lituanien Simonas Puniskis. La qualification de l'Algérien s'ajoute à celles de Besma Bahri (-57 kg) et de Riadh Belhaïdouche (-50 kg). Bahri affrontera l'Ouzbèke Robiya Ravshanova, tandis que Belhaïdouche défiera le Japonais Rinto Nakano, vendredi. Au programme de ce mardi, en seizièmes de finale, Cerine Kessal (51 kg) affrontera la Mexicaine Jehiely Garcia dans un duel important pour la suite de son parcours. Chez les messieurs, Sofiane Iftissen (-80 kg) montera sur le ring pour un combat de haut niveau face au redoutable vice-champion du monde junior arménien, Samvel Siramargyan. Conduite par l'entraîneur national Ibrahim Bourenane, la sélection algérienne prend part à ces Mondiaux de Budva avec un effectif de 14 athlètes, dont neuf garçons et cinq filles. Pour rappel, cet événement planétaire réunit plus de 550 boxeurs représentant 75 pays. Les phases éliminatoires se poursuivront tout au long de la semaine, avant les demi-finales prévues le 25 octobre et les finales programmées le 27 octobre 2026.

LIGUE 1: Le derby USM Alger-CR Belouizdad avancé au samedi 24 octobre

Le derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, initialement prévu le jeudi 29 octobre, a été avancé au samedi 24 octobre 2026 à 17h45, au stade du 5-Juillet-1962, pour le compte de la 7e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué ce lundi la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette rencontre a été avancée en raison de la non-tenue des matchs des deux formations algéroises lors du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). L'instance nationale a invité les deux clubs ainsi que l'ensemble des parties concernées à prendre toutes les dispositions nécessaires pour se conformer à cette nouvelle programmation. Engagée en Coupe de la Confédération, l'USM Alger a reçu une correspondance officielle de la CAF confirmant le retrait du club équato-guinéen de Panthers FC du deuxième tour préliminaire, ainsi que la qualification officielle du club algérois pour la phase de groupes.



Dans la même compétition, la rencontre devant opposer l'AS Douanes

de Mauritanie au CR Belouizdad a été reportée à une date ultérieure.

LIGUE 1 : Le CS Constantine met fin aux fonctions de l'entraîneur tunisien Mondher Kebaier



La direction du Club sportif constantinois (CSC), pensionnaire de la Ligue 1 de football, a mis fin aux fonctions de l'entraîneur tunisien Mondher Kebaier, à la suite d'une série de résultats en dents de scie enregistrés depuis le début de la saison 2026-2027, a annoncé lundi la direction de ce club. Cette décision intervient au lendemain de la défaite du CSC à domicile face à la JS El Biar sur le score de 4 buts à 2, pour le

compte de la sixième journée du championnat de Ligue 1 professionnelle " Mobilis ". Ce revers a accentué la pression sur le staff technique, dans un contexte marqué par les difficultés de l'équipe à trouver une stabilité dans ses résultats au cours des premières journées de la compétition. L'entraîneur tunisien avait pris les rênes techniques du club le 2 juillet dernier, en remplacement de son compatriote Lassaad Dridi, avant

d'entamer, au cours du même mois, la préparation de la nouvelle saison. Mondher Kebaier quitte ainsi le club avec un bilan de deux victoires, un match nul et trois défaites en six journées, soit un total de sept points engrangés par le CSC depuis le début du championnat. Lors de la conférence de presse ayant suivi la rencontre face à la JS El Biar, le technicien tunisien avait évoqué l'existence de facteurs internes ayant, selon ses déclarations, affecté la concentration du groupe. Il avait également relevé le manque d'efficacité offensive de l'équipe, estimant que les joueurs n'avaient pas affiché le niveau attendu lors de cette rencontre. La fin de cette collaboration s'inscrit dans la volonté de la direction du club de contenir le recul des résultats et de rétablir l'équilibre technique de l'équipe. L'identité du prochain entraîneur appelé à diriger la formation n'a pas encore été précisée, tandis que les supporters attendent de connaître les mesures que la direction entend prendre pour améliorer les performances du CSC et renouer avec les résultats positifs.

MONDIAUX 2026 : Kaylia Nemour survole les qualifications à Rotterdam

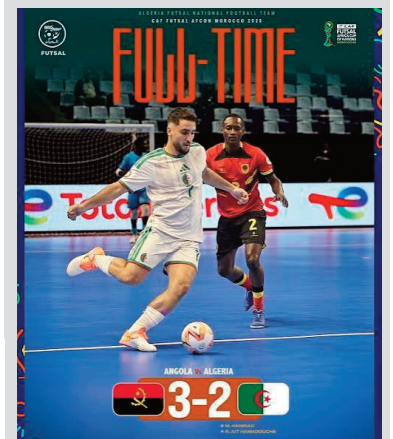
La championne olympique algérienne Kaylia Nemour a fait une excellente entrée ce lundi aux Championnats du monde de gymnastique artistique de Rotterdam, en prenant provisoirement les rênes du concours général individuel et de sa spécialité, les barres asymétriques. Pour ses débuts dans la compétition, la gymnaste de 19 ans a surclassé ses concurrentes lors de la 5e subdivision des qualifications. Au concours général (All-Around), Nemour s'est emparée de la première place avec un total impressionnant de 55,999 points, devançant les Américaines Skye Blakely (55,465 points) et Claire Pease (54,432 points). Sur son aggrès de prédilection, les barres asymétriques, l'Algérienne a magistralement tenu son rang de reine olympique en dominant le classement avec une note de 14,933 points. Elle s'est également illustrée à la



poutre en décrochant un solide score de 14,133 points (4e place provisoire), se plaçant en excellente posture pour se qualifier pour les finales. Sur le plan collectif, l'équipe nationale féminine, qui signait une participation historique, pointe pour l'instant au 10e rang avec 151,495 points. Les qualifications se poursuivent à Rotterdam avant le début des

grandes finales mondiales programmées dès demain mardi. Six athlètes algériens participent aux Mondiaux de gymnastique artistique: Adam Cogat, Djenna Laroui, Louna H'Mames Moallic, Sihem Hamidi, Lena Khenoun et la championne olympique Kaylia Nemour.

CAN 2026 DE FUTSAL: L'Algérie s'incline face à l'Angola en demi-finales



Pas d'exploit pour la sélection algérienne de futsal, battue (3-2) par son homologue angolaise, lundi soir Rabat (Maroc), en demi-finales de la CAN 2026. Pourtant, l'EN de futsal, qui a opté d'emblée pour une stratégie défensive, en laissant la possession du ballon à l'adversaire tout en procédant par des contre-attaques, a réussi une entame de match parfaite en ouvrant le score dès la 9e minute, sur un coup franc magistralement transformé par Mathieu Hamad.

Amar Bessa expulsé en toute fin de match

Les coéquipiers du portier et capitaine Samyr Teffaf, auteur de plusieurs arrêts sur sa ligne de but, pensaient même tenir l'exploit après le deuxième but, signé Rayane Aït Hamadouche peu avant la pause (19e). Mais les Algériens, qui ont sans doute payé les frais de l'énorme débauche d'énergie fournie jusque-là, allaient complètement sombrer en seconde période. Ce dont ont profité les redoutables Palancas Negras, finalistes de la précédente édition, pour remettre d'abord les pendules à l'heure grâce à un doublé de Horness Santo (29e et 36e), avant que Francisco Gabriel ne renverse la vapeur dans les dernières minutes (39e). Malgré ce scénario cruel, les partenaires d'Amar Bessa, expulsé en toute fin de match, n'ont pas à rougir de cette élimination, tant ils auront forcé le respect et l'admiration de toute l'Afrique du futsal pour leur toute première participation à la phase finale du tournoi continental.

La petite finale aujourd'hui à 18h

Avant de regagner le pays, la bande à Noureddine Benamrouche pourra tout de même se consoler avec le match pour la médaille de bronze, en affrontant ce mercredi, à partir de 18h (heure algérienne), le perdant de l'autre demi-finale qui oppose ce lundi soir, à 21h, le Maroc à l'Égypte. La finale de cette CAN 2026 est programmée le même jour à 21h. En tout cas, quel que soit le résultat du match de classement, cette sélection nationale version Benamrouche peut sortir la tête haute, grâce à un parcours honorable marqué par une qualification historique dans le dernier carré. Le parcours des Verts n'avait pourtant pas commencé de la meilleure manière. Versée dans un groupe A des plus difficiles, l'Algérie s'est inclinée (4-0) face au pays organisateur pour son entrée en lice, avant d'arracher un précieux nul (2-2) devant les redoutables Libyens. Maîtres de leur destin avant la troisième et dernière journée du premier tour, les coéquipiers d'Azzedine Takdjerad ont répondu présent en dominant la Zambie (7-4), terminant ainsi deuxièmes de leur poule. Le futsal algérien peut se targuer d'avoir gagné une génération de joueurs talentueux, capables de hisser haut les couleurs nationales dans les années à venir.

ÉQUIPE NATIONALE : Maza, « Je suis international algérien et j'en suis fier »

Alors qu'il enchaîne les prestations remarquées avec le Bayer Leverkusen, Ibrahim Maza est revenu sur son choix international et sur ses ambitions personnelles.

L'international algérien a également évoqué sa progression et l'importance des résultats collectifs, après sa prestation décisive face à Fribourg. Ibrahim Maza n'a aucun regret concernant son choix de représenter l'Algérie. Alors que ses performances avec le Bayer Leverkusen attirent l'attention de la presse allemande, le jeune milieu offensif a réaffirmé sa fierté de porter le maillot des Verts, malgré la possibilité qu'il avait de défendre les couleurs de l'Allemagne. Formé dans les sélections allemandes de jeunes, des moins de 17 ans jusqu'aux moins de 20 ans, le joueur de 20 ans avait finalement opté pour l'Algérie en septembre 2024. Une décision qu'il assume pleinement, même alors que Jürgen Klopp, sélectionneur de l'Allemagne, était présent dans les tribunes lors de la rencontre face à Fribourg. « J'espère qu'il me considère comme un bon joueur. Mais aujourd'hui, je suis un international algérien et j'en suis fier. Je pense également que l'Allemagne possède d'excellents joueurs », a déclaré Maza au micro de BILD. Sur le terrain, l'international algérien continue de franchir des paliers. Auteur d'un but et d'une passe décisive lors de la victoire de Le-



verkusen contre Fribourg (2-1), il a contribué directement au succès de son équipe lors de la sixième journée de Bundesliga. Le joueur s'est montré satisfait de cette prestation, tout en soulignant la qualité de l'adversaire : « C'était une expérience très agréable, notamment face à un adversaire solide comme Fribourg. Tout mon respect à Fribourg, mais nous avons montré ce dont nous étions capables. » Maza a également insisté sur sa bonne entente avec Patrik Schick : « Nous avons pratiqué un très beau football aujourd'hui. Schick et moi construisons une excellente entente. Plus nous jouons longtemps ensemble, plus nous nous comprenons et progressons. » Conscient de la nécessité de poursuivre ses efforts, le Fennec a rappelé ses priorités : « Je cherche toujours à progresser et à m'entraîner sérieusement. J'espère que nous atteindrons nos objectifs collectifs cette année. » Enfin, le jeune Algérien a tenu à relativiser l'importance de ses statistiques individuelles : « Les objectifs de l'équipe passent avant tout. Si je peux contribuer en marquant des buts ou en délivrant des passes décisives, j'en serai très heureux. Mais, bien sûr, j'ai également mes propres ambitions. »

ALLEMAGNE : Maza reçoit des éloges qui en disent long sur son importance à Leverkusen

Ibrahim Maza poursuit son ascension au Bayer Leverkusen. Auteur d'un but et d'une passe décisive lors de la victoire face à Fribourg (2-1), à l'occasion de la sixième journée de Bundesliga, le milieu offensif algérien a marqué les esprits. Au-delà de ses statistiques, c'est surtout son influence dans le jeu qui lui vaut les éloges des responsables du club allemand. Son entraîneur, Carles Martínez, n'a pas

caché son admiration pour les qualités du joueur de 20 ans. Le technicien espagnol a notamment insisté sur sa capacité à apporter une réelle plus-value à l'équipe, dans les deux phases du jeu. Ibrahim Maza poursuit son ascension au Bayer Leverkusen. Auteur d'un but et d'une passe décisive lors de la victoire face à Fribourg (2-1), à l'occasion de la sixième journée de Bundesliga, le milieu offensif algé-

rien a marqué les esprits. Au-delà de ses statistiques, c'est surtout son influence dans le jeu qui lui vaut les éloges des responsables du club allemand. Son entraîneur, Carles Martínez, n'a pas caché son admiration pour les qualités du joueur de 20 ans. Le technicien espagnol a notamment insisté sur sa capacité à apporter une réelle plus-value à l'équipe, dans les deux phases du jeu.

ITALIE : Belghali régale avec deux passes décisives !

Titulaire avec le Torino, Rafik Belghali s'est illustré de fort belle manière ce lundi en championnat. L'international algérien a contribué à la belle entame de son équipe en délivrant deux passes décisives, confirmant ainsi son importance dans le dispositif turinois. Aligné d'entrée pour la deuxième fois consécutive, le Fennec a rapidement justifié la confiance de son entraîneur. Dès la 4e minute de jeu, il a délivré un centre précis depuis le côté droit pour Giovanni Simeone. Bien placé au second poteau, l'attaquant argentin a repris le ballon de première intention pour ouvrir le score. Une première offrande qui a permis aux visiteurs de prendre les commandes de la rencontre dès les premières minutes. Très actif sur son couloir, Belghali a continué de poser des problèmes à la défense parmesane grâce à ses projections et à sa qualité de centre. Le Torino, particulièrement entreprenant dans cette première période, a ensuite doublé la mise à la 24e minute par l'intermédiaire de Che Adams, à la réception d'une tentative de Bragança déviée par un défenseur adverse. Après la pause, les Turinois



ont poursuivi sur leur lancée, malgré les tentatives de réaction des locaux. À la 69e minute, Simeone s'est offert un doublé pour porter le score à 3-0 et donner davantage d'ampleur à la domination de son équipe. Une nouvelle réalisation à laquelle Belghali a également contribué par une passe décisive. Remplacé à la 73e minute, le défenseur algérien a ainsi quitté ses partenaires après une prestation

convaincante, marquée par son apport offensif et son influence sur le jeu. Le club de l'Algérien s'est finalement imposé 3-0. Avec deux passes décisives dans la même rencontre, Rafik Belghali signe une performance de premier plan en Serie A. Une sortie encourageante pour l'international algérien, qui poursuit son adaptation et entend s'installer durablement dans le onze turinois.

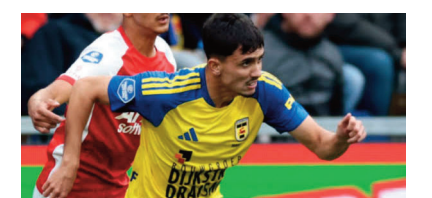
TELSTAR-FEYENOORD (3-4) : Hadj Moussa précieux lors d'un match spectaculaire

Au terme d'une rencontre particulièrement animée et spectaculaire sur la pelouse de Telstar, Feyenoord Rotterdam s'est imposé 4-3. Aligné d'entrée sur l'aile droite et resté sur le terrain durant l'intégralité des 90 minutes, Anis Hadj Moussa a pris une part active aux mouvements offensifs rotterdamois. S'il n'a pas trouvé le chemin des filets cette fois-ci, l'attaquant des Fennecs a apporté de la percussivité et du danger dans la surface adverse, contribuant à maintenir la pression lors de ce succès au forceps.

TROYES-LENS (1-3) : Yacine Titraoui convaincant lors du succès des Sang et Or

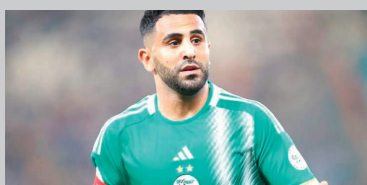
Titularisé au cœur du jeu lors du succès du RC Lens sur le terrain de l'ESTAC Troyes (3-1), Yacine Titraoui a livré une prestation sérieuse et disciplinée durant ses 67 minutes de jeu. Actif au pressing et solide au repli défensif avec cinq dégagements précieux, le milieu international algérien a grandement contribué à la maîtrise de l'entrejeu artésien. Soigné dans ses transmissions (85 % de passes réussies), Titraoui a fait preuve d'une grande sobriété dans la relance, confirmant sa bonne intégration et son utilité croissante au sein de la rotation lensoise.

VERTS : Ilyes Hamache aux côtés de Mbappé et Olise !



Auteur d'un nouveau but remarqué aux Pays-Bas, Ilyes Hamache s'offre désormais une belle exposition en France. L'Algérien figure dans une sélection prestigieuse du week-end aux côtés de plusieurs stars. Ilyes Hamache continue de récolter les fruits de son excellent début de saison aux Pays-Bas. Après avoir encore marqué avec Cambuur face à l'AZ Alkmaar, l'ailier franco-algérien a été retenu ce lundi dans le onze type des joueurs français du week-end établi par L'Équipe. Une belle récompense pour le joueur de 23 ans, qui apparaît notamment aux côtés de Kylian Mbappé et Michael Olise. Cette distinction vient directement récompenser sa prestation de dimanche. Titulaire face au deuxième du classement, Hamache a redonné l'avantage à Cambuur à la 39e minute d'une superbe frappe enveloppée du pied droit depuis l'entrée de la surface, envoyée dans le petit filet opposé. Un but qui lui a permis de porter son total à quatre réalisations en Eredivisie cette saison. Hamache traverse surtout une période particulièrement faste à domicile. Il a désormais inscrit quatre buts lors de ses trois dernières rencontres à la maison, devenant seulement le troisième joueur de l'histoire de Cambuur à marquer lors de trois matchs consécutifs d'Eredivisie sur son terrain, après Michael Mols et Sander van de Streek. Cette mise en lumière relance forcément son nom du côté de l'Algérie. Il y a plusieurs années, sous l'ère Djamel Belmadi, Hamache avait déjà déclaré que son objectif était de rejoindre un jour la sélection algérienne A. Ses performances actuelles pourraient progressivement le replacer dans la discussion.

VERTS : Comme Madjer, Mahrez inspire des joueurs !



Comment on sait qu'un joueur est entré dans le cercle fermé de ceux qui inspirent les générations à venir ? Peu de footballeurs laissent une trace tellement importante dans les consciences collectives, que leur nom ou surnom est donné par des parents à leur progéniture en hommage. C'est le cas d'un Zineddine Zidane, dont le prénom voit son occurrence exploser en France à partir de 1998 mais on trouve aussi des footballeurs dénommés Zizou à l'état civil. Il y'a aussi des prénoms Zidane chez des joueurs sud-américains ou encore l'international Egyptien qui a opté pour le surnom Zizo. On retrouve le même phénomène avec Maradona, Pelé, Ronaldo, Cristiano ou autres Messi avec encore une fois beaucoup de manieurs de ballons plutôt techniques sont affublés de tels surnoms, jusqu'à les adopter eux même. Pour ce qui est des Algériens, Lakhdar Belloumi a certes fait rêver des générations mais son influence à difficilement dépassé les frontières du pays, puisque l'enfant de Mascara n'a jamais joué ailleurs que sur ses terres. Il est en est différemment de Rabah Madjer, entré dans les mémoires de millions d'amateurs avec sa célèbre talonade de 1987 sous les couleurs de Porto, en finale de la Coupe des Clubs Champions d'Europe, face au Bayern Munich. Lui aussi a vu des enfants se voir attribuer son nom comme prénom. C'est le cas du Congolais né à Kinshasa, Madjer Lukoki mais le plus marquant c'est qu'il a inspiré le plus grand joueur de Beach Soccer de tous les temps.

AGRESSION SIONISTE :

Au moins 2.000 enfants palestiniens emprisonnés depuis 2023 (rapport)

Au moins 2.000 enfants palestiniens ont été emprisonnés ces trois dernières années dans les geôles de l'occupation sioniste, dont une grande partie n'a pas eu droit à un procès, et beaucoup ont été placés à l'isolement dans des conditions indignes, alertent deux rapports publiés dernièrement par des organisations de défense des droits des prisonniers palestiniens.

Ces deux rapports, parus la semaine dernière, pointent la brutalité du système carcéral sioniste à l'égard des enfants palestiniens, en particulier depuis octobre 2023 et le début de l'agression génocidaire perpétrée par l'occupation sioniste à Gaza. Le premier, publié par la Société des prisonniers palestiniens, affirme que l'occupation sioniste a emprisonné au moins 2.000 enfants palestiniens au cours des trois années écoulées. Le second, issu d'une demande d'accès à l'information déposée par l'association Parents contre la détention des enfants, dévoile une pratique préoccupante de mise à l'isolement des enfants incarcérés. Alors que 350 enfants se trouvent encore actuellement dans les geôles sionistes, le directeur exécutif du Centre palestinien pour les droits de l'enfant Khaled Quzmar mettait en garde contre la détérioration des conditions de vie des enfants palestiniens détenus dans les prisons de l'entité sioniste, pointant de nombreux rapports faisant état de cas de torture, de privation de nourriture et de négligence médicale, et rappelant que les organisations de défense des droits de l'homme rencontrent des difficultés pour accéder aux prisons et évaluer la situation sur place. De même qu'une grande partie des enfants emprisonnés le sont au titre de la détention administrative, soit sans charge ni procès, ce que la Société des prisonniers palestiniens dénonce comme "une violation et un crime supplémentaires qui plongent les enfants dans l'incerti-



tude et les privent de stabilité familiale et scolaire". En outre, l'organisation dénonce dans son rapport les pratiques sionistes qui vont de "l'intimidation et l'arrestation" à "la torture, la privation de nourriture et le refus de soins médicaux". Le Comité des droits de l'enfant des Nations unies interdit de placer des enfants en isolement cellulaire, stipulant que "toute séparation de l'enfant des autres doit être de la durée la plus courte possible et ne doit être utilisée qu'en dernier recours pour la protection de l'enfant ou d'autrui".

Pourtant, l'entité sioniste n'établit aucune distinction entre les adultes et les mineurs concernant les mesures disciplinaires, et notamment l'isolement. De nombreux enfants palestiniens ont été placés en isolement cellulaire au moins une fois. La majorité des mineurs placés à l'isolement n'avaient pas été condamnés, souligne l'association Parents contre la détention des enfants. La Société des prisonniers palestiniens appelle à une "véritable action internationale" pour garantir la libération des enfants détenus ar-

bitrairement, faire en sorte que des enquêtes soient menées et mettre fin à la torture, à la privation de nourriture et au refus de soins dans les prisons sionistes. Elle souligne également la nécessité d'aller au-delà de la simple documentation et de la condamnation pour adopter des mesures concrètes visant à mettre fin aux violations et à l'impunité, affirmant que "la protection des enfants palestiniens nécessite une intervention internationale ferme afin de garantir le respect de leurs droits, de leur vie et de leur dignité".

ONU:

La Russie et la Chine réaffirment leur soutien à la souveraineté et à l'unité du Soudan

La Chine et la Russie ont réaffirmé, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, leur attachement à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale du Soudan, appelant à privilégier le dialogue politique entre les parties au conflit. Lors d'une session du Conseil de sécurité des Nations unies consacrée vendredi à la situation au Soudan, l'ambassadeur et chargé d'affaires de la Chine auprès des Nations unies, Sun Lei, a ap-

pelé "au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Soudan, tout en rejetant toute tentative d'imposer une solution politique de l'extérieur". Le diplomate chinois a insisté sur la nécessité de "préserver l'unité du Soudan et de défendre les principes d'équité et de justice", soulignant que "la pression et la coercition ne sauraient favoriser l'instauration d'une paix durable". Pékin a également plaidé pour un soutien aux initiatives de

paix du gouvernement soudanais, ainsi que pour l'ouverture d'un dialogue national inclusif et la mise en place d'un processus politique conduit et porté par les Soudanais eux-mêmes. De son côté, le représentant permanent de la Russie auprès des Nations unies, Vassily Nebenzia, a appelé à "prendre les mesures nécessaires pour engager un processus politique et un dialogue entre les parties soudanaises". Il a réaffirmé le soutien de

Moscou à "la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale du Soudan", considérant le Conseil de souveraineté du Soudan comme l'autorité légitime du pays. Depuis son déclenchement en avril 2023, le conflit entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) a fait plus de 200.000 morts, déplacé plus de 11 millions de personnes et provoqué la pire crise humanitaire dans le monde, selon l'ONU.

PALESTINE OCCUPEE :

La pénurie de prothèses aggrave la crise sanitaire à Gaza

Des milliers d'enfants à Gaza vivent avec des amputations, mais les restrictions sionistes sur les fournitures médicales et les obstacles à l'évacuation privent nombre d'entre eux de prothèses adaptées, d'interventions chirurgicales ou de rééducation, rapporte le site d'information américain Mondoweiss. Selon ce site, les enfants qui subissent une amputation sont confrontés à un problème médical récurrent : leurs os continuent de se développer, mais leurs prothèses ne grandissent pas avec eux. Lorsque l'os résiduel devient trop long, l'enfant peut avoir besoin d'une intervention chirurgicale corrective avant de pouvoir être équipé d'une nouvelle prothèse. A Gaza, où les restrictions sionistes ont limité l'accès aux composants et aux matériaux nécessaires à la fabrication et à la réparation des prothèses, il est devenu de plus en

plus difficile de se procurer des prothèses de remplacement adaptées. Certains enfants ont dépassé la taille prévue pour leurs prothèses actuelles et ne peuvent pas en obtenir de nouvelles, tandis que d'autres n'ont jamais reçu de prothèse adaptée, déplore ce média. Le Dr Mohammed Abu Mansi, spécialiste en kinésithérapie et en rééducation à l'hôpital Sheikh Hamad Bin Khalifa Al Thani de la ville de Gaza, a expliqué que la croissance osseuse excessive ne signifie pas que chaque enfant doit subir une intervention chirurgicale chaque année. Cependant, dans certains cas, l'os en croissance crée une protubérance qui rend le port d'une prothèse extrêmement douloureux. Des opérations correctives peuvent être réalisées à Gaza, a précisé Abu Mansi, sous réserve de la disponibilité des blocs opératoires, de l'anesthésie et

des soins postopératoires. Les cas plus complexes nécessitent un traitement en dehors du territoire. Pour les enfants ayant subi une amputation s'étendant jusqu'à la hanche, l'accès aux éléments de fabrication constitue un obstacle majeur. "Avant la guerre, nous posions ce type de prothèse à Gaza", a déclaré Abu Mansi à Mondoweiss. "Mais aujourd'hui, les matériaux nécessaires à la fabrication d'une prothèse pour une amputation s'étendant jusqu'à la hanche ne sont plus disponibles", a-t-il regretté. Abu Mansi a averti qu'une dépendance prolongée aux béquilles et aux fauteuils roulants peut entraîner une faiblesse musculaire, des contractures, une mobilité réduite et des modifications de la forme du membre restant à mesure que les enfants grandissent. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que plus de 5000 per-

sonnes ont perdu un membre sur ce territoire depuis octobre 2023, les enfants représentant un cas sur cinq. Entre septembre 2024 et mai 2026, l'OMS a examiné 2277 personnes amputées. Seules 502 d'entre elles avaient reçu des prothèses. Les enfants représentaient 18 % des personnes examinées, tandis que 32 % avaient subi une amputation au-dessus du genou. Au total, 225 personnes avaient besoin d'une chirurgie corrective sur leurs membres restants, et seuls huit prothésistes exerçaient dans toute la bande de Gaza. En juin, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a indiqué que les autorités sionistes avaient rejeté des demandes d'importation de prothèses de main, d'articulations de genou et de cheville, de manchons en silicone et de chaus-sures médicales spécialisées.

AGRESSION SIONISTE

CONTRE GHAZA: Quatre Palestiniens, dont un enfant, tombent en martyrs

Quatre Palestiniens, dont un enfant, sont tombés en martyrs dimanche par des tirs de l'armée d'occupation sioniste dans différentes zones de la bande de Gaza, ont indiqué des sources palestiniennes. Des sources médicales du complexe hospitalier Al-Chifa, à Gaza, ont déclaré que l'hôpital avait reçu le corps d'un Palestinien tombé en martyr lorsqu'un drone sioniste a pris pour cible un groupe de civils dans une rue à l'ouest de la ville de Gaza. Plusieurs autres personnes ont été blessées. Ces sources ont ajouté qu'un Palestinien était décédé des suites de ses blessures après avoir été touché par des tirs des forces d'occupation sioniste à Beit Lahia, dans le nord de la bande de Gaza. Dans le sud de la bande de Gaza, une source médicale a indiqué que l'hôpital Nasser de Khan Younès avait reçu le corps d'une Palestinienne tomée en martyre par des tirs de l'armée d'occupation sioniste. Dans le centre de la bande de Gaza, l'hôpital Al-Aqsa de Deir el-Balah a signalé qu'un enfant est tombé en martyr par des tirs de l'armée sioniste, dans le camp de réfugiés de Maghazi. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 74.475 martyrs et 175.517 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué dimanche par les autorités sanitaires palestiniennes. Le corps de sept martyrs ainsi que 25 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025, pas moins de 1.517 Palestiniens sont tombés en martyrs et 5.400 autres ont été blessés, tandis que les corps de 839 martyrs ont été récupérés, selon les autorités sanitaires.

Le bilan s'alourdit à 74.480 martyrs et 175.539 blessés

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 74.480 martyrs et 175.539 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué lundi par les autorités sanitaires palestiniennes. Le corps de cinq martyrs ainsi que 22 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025, pas moins de 1.522 Palestiniens sont tombés en martyrs et 5.421 autres ont été blessés, tandis que les corps de 839 martyrs ont été récupérés, selon les autorités sanitaires.

CISJORDANIE OCCUPEE:

7 Palestiniens arrêtés par les forces sionistes

Sept Palestiniens, dont des anciens prisonniers, ont été arrêtés, dimanche, par les forces de l'occupation sioniste, lors d'incursions menées dans plusieurs secteurs de la Cisjordanie occupée, a indiqué le Bureau d'information des prisonniers palestiniens. Les arrestations ont principalement eu lieu à Jénine, Salfit et Beit Lehm, a précisé la même source. Le Bureau des prisonniers a également indiqué que le nombre de Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation dépasse les 9.500, dont 99 femmes, 42 journalistes et plus de 360 enfants. Cette situation intervient dans un contexte d'intensification des incursions et des agressions menées par les forces d'occupation sionistes et les colons contre les villes, localités et camps de réfugiés de Cisjordanie et d'El-Qods occupées.

ENQUETE :

Des fonds publics britanniques utilisés par des sociétés liées à Abou Dhabi suscitent des interrogations

Des investissements liés à Abou Dhabi au Royaume-Uni font l'objet d'un examen accru après la révélation de l'octroi de prêts d'un montant de 55 millions de livres sterling, provenant de fonds publics britanniques, à des sociétés contrôlées par Cheikh Mansour Ben Zayed Al Nahyane, vice-président des Emirats, vice-Premier ministre et propriétaire du club de football Manchester City, soulevant des interrogations sur la transparence du financement et les critères d'octroi de prêts à des groupes d'investissement liés à de hauts responsables émiratis.

Le quotidien britannique "The Guardian" a révélé que trois sociétés finalement contrôlées par Cheikh Mansour ben Zayed avaient bénéficié, en 2017, de ces prêts provenant d'un fonds géré par l'Autorité combinée du Grand Manchester (Greater Manchester Combined Authority), afin de contribuer au financement du projet immobilier "Manchester Life", qui prévoyait la construction de 6.000 logements dans la ville. Ces révélations relancent les interrogations sur les raisons pour lesquelles des sociétés liées à une personnalité émiratie disposant d'une fortune et d'une influence considérables ont pu bénéficier de financements publics, plutôt que de recourir aux sources de financement privées accessibles aux grands groupes d'investissement. L'affaire prend une dimension plus sensible à la lumière des informations publiées par le journal britannique "The Mail on Sunday" concernant l'ampleur du financement accordé à Abu Dhabi United Group (ADUG), lié à Cheikh Mansour, dans le cadre d'un dispositif de financement immobilier. Le journal, citant une lettre adressée par un promoteur immobilier de Manchester à la ministre britannique du Logement, a indiqué que les prêts accordés au groupe représentaient, en mars 2026, environ 97 % d'un dispositif d'investissement financé par les contribuables et destiné aux promoteurs immobiliers. Il a ajouté que "si ce pourcentage venait à être confirmé par les documents financiers officiels, il révélerait une concentration exceptionnelle des financements au profit d'un seul groupe et soulèverait de sérieuses questions quant à l'égalité de traitement entre les bénéficiaires de fonds publics". Les critiques ne portent pas uniquement sur le montant des



financements. Selon le journal, le promoteur immobilier a également exprimé des inquiétudes quant à l'éventualité de conditions de prêt préférentielles, à l'absence d'obligations imposant au groupe de construire des logements abordables répondant aux besoins de la population, ainsi qu'à l'absence alléguée des vérifications nécessaires avant l'octroi des fonds. L'importance de cette affaire dépasse le montant des prêts, sachant que le fonds de l'Autorité combinée du Grand Manchester a injecté près d'un milliard de livres sterling dans des projets portés par une cinquantaine de promo-

teurs immobiliers depuis 2015. The Guardian" a rapporté les critiques formulées par John Leech, président de la commission de contrôle et d'examen de l'autorité, concernant le manque de clarté des procédures de sélection des bénéficiaires. Celui-ci s'est interrogé sur les raisons pour lesquelles des entreprises apparemment prospères recourent à des fonds publics, alors qu'elles sont présumées avoir accès à d'autres sources de financement. Selon la même source, John Leech a annoncé que la Commission examinerait le fonctionnement du fonds afin de renforcer la transparence et de

clarifier les critères sur la base desquels les prêts sont accordés. Ces faits soulèvent des interrogations sur les relations entre les responsables des autorités locales et les groupes d'investissement liés à Abou Dhabi, en particulier lorsque ces relations concernent des décisions permettant à ces groupes d'accéder à des fonds publics. Cette affaire met en lumière l'autre facette de l'influence émiratie, lorsque les intérêts financiers prennent le pas sur les exigences de transparence et l'intérêt général, et que la richesse devient un instrument d'expansion de l'influence au-delà des frontières.

Réunion hier du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation en Centrafrique



Le Conseil de sécurité des Nations unies tient, mardi, une séance d'information publique suivie de consultations à huis clos sur la situation en République centrafricaine (RCA). Lors de cette séance, la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en République

centrafricaine et cheffe de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), Valentine Rugwabiza, présentera un exposé sur la question, sur la base du dernier rapport du secrétaire général, distribué aux mem-

bres du Conseil le 13 octobre couvrant et couvrant les développements survenus du 2 juin au 1er octobre. La République centrafricaine devrait également participer à la réunion en vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil. L'exposé de la représentante spéciale

portera principalement sur les progrès accomplis dans la consolidation des acquis politiques et sécuritaires en République centrafricaine, avec l'appui de la MINUSCA. Elle abordera notamment les récents développements politiques dans le pays, y compris les mesures prises pour mettre en place les institutions nationales et locales à la suite du processus électoral national de 2025. Valentine Rugwabiza mettra également en lumière les efforts déployés pour mettre en œuvre le programme gouvernemental de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement, qui a pris de l'ampleur après la décision de certains groupes armés de rejoindre l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, signé en 2019. La responsable onusienne devrait enfin évoquer les efforts de la MINUSCA visant à maintenir une présence robuste et mobile dans les zones touchées par le conflit, grâce à des patrouilles régulières et au renforcement temporaire de ses effectifs dans ces régions, afin d'intensifier ses activités de protection.

PAKISTAN : Quatre hommes armés neutralisés dans le sud-ouest du pays

Quatre hommes armés ont été neutralisés lundi lors d'une opération de sécurité menée dans la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du pays, a annoncé l'armée pakistanaise. L'armée a indiqué dans un communiqué que les forces de sécurité avaient mené une opération dans la zone de Jattakabad, relevant du district de Kalat, dans la province, qui a permis d'éliminer quatre hommes armés et de saisir une importante quantité d'armes et de munitions. Selon la même source, les opérations de ratissage se poursuivaient afin d'éliminer les hommes armés dans la région, soulignant l'engagement des forces de sécurité et des services chargés de l'application de la loi à poursuivre leurs efforts de lutte contre les groupes et les éléments armés. Le communiqué a ajouté que les forces de sécurité avaient mené des opérations de ratissage dans la zone de Shadi Kaur, relevant du district de Gwadar, dans la province, soulignant qu'un engin explosif a visé une unité sur le terrain au cours de l'une de ces opérations, entraînant la mort d'un officier au grade de major. Ces opérations interviennent dans un contexte d'intensification des violences liées aux groupes armés et des opérations de lutte contre le terrorisme dans différentes régions du Pakistan. Selon l'Institut pakistanais d'études sur les conflits et la sécurité, un centre de recherche basé à Islamabad, le mois de juillet dernier a été le plus meurtrier de l'année 2026, avec 205 personnes tuées dans des violences liées aux attaques armées et aux opérations antiterroristes, dont 112 membres des forces de sécurité.

RDCONGO : L'UA appelle à privilégier le dialogue et à préserver les acquis des processus de paix

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a appelé les acteurs politiques et des parties concernées en République démocratique du Congo (RDC) à privilégier le dialogue et à éviter toute initiative susceptible d'alimenter les tensions, réaffirmant le soutien de l'UA aux efforts de médiation en vue d'une paix durable dans le pays et la région des Grands Lacs. Dans un communiqué publié lundi soir, le président de la Commission de l'UA a salué les efforts du président congolais, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en faveur d'un dialogue politique national inclusif associant l'ensemble des acteurs politiques et sociaux concernés, dans le respect des institutions de la République. M. Youssouf a rappelé l'attachement de l'UA aux principes consacrés par son Acte constitutif, la Déclaration de Lomé de 2000 et la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, qui condamnent les changements anticonstitutionnels de gouvernement, notamment la prise du pouvoir par la force et le renversement des institutions démocratiquement établies. Il a également réaffirmé l'attachement de l'UA à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la RDCongo, soulignant la nécessité de préserver les acquis des processus de paix, de mettre en œuvre les engagements souscrits, de respecter le cessez-le-feu et de garantir la protection des populations civiles. Le président de la Commission a, par ailleurs, réitéré le soutien de l'Union africaine aux efforts de médiation conduits par le président du Conseil de la République togolaise et médiateur de l'UA, Faure Essozimna Gnassingbé, avec l'appui du Panel des facilitateurs de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Commission de l'UA a réaffirmé sa disponibilité à accompagner ces efforts, en coordination avec les initiatives régionales et internationales, afin de contribuer à l'instauration d'une paix durable en RDC et dans l'ensemble de la région des Grands Lacs.

AFFAIRE ORELIEN : Quelle valeur donner à un travail intellectuel utilisant l'IA ?

Grâce aux outils d'intelligence artificielle, chacun peut vérifier ou contester l'authenticité du travail d'un « expert ». Se pose alors la question de ce qui permettra demain de définir, ou non, un travail d'expert, s'interroge, dans sa chronique, le professeur en sciences de gestion Pierre-Yves Gomez.

L'affaire Thélyson Orélien est l'un des premiers grands scandales culturels à l'ère de l'intelligence artificielle. Le roman C'était ça ou mourir – publié chez Grasset (Hachette Livre) – était décrit par beaucoup de critiques comme un sommet littéraire, jusqu'à ce que le compte X Balance ton Claude pointe qu'il pourrait avoir été très largement écrit par une intelligence artificielle (IA), et que réapparaissent des plagiats plus anciens de l'auteur. L'affaire a alimenté un débat intense, le plus souvent dominé par une question de principe sur « l'authenticité » d'une œuvre littéraire. Or, ce débat essentialiste risque d'escamoter ce que l'affaire Orélien interroge de manière plus pratique : qu'est-ce qui, dans le travail intellectuel utilisant l'IA, justifie encore sa rétribution par de l'argent, du prestige ou une position sociale ? Nous pouvons dégager trois pistes pour y répondre. Première piste : M. Orélien a pu être sincère lorsqu'il affirmait avoir écrit lui-même son livre s'il a utilisé l'IA, comme beaucoup, pour chercher, résumer et rédiger, au point de ne plus savoir distinguer ce qui lui était propre de ce qui n'était que recombinaison de formulations préexistantes. Car l'IA ne se contente pas de répondre docilement à des requêtes. Par construction, elle produit à partir de ce qui a déjà été largement



formulé, générant un effet de familiarité et d'évidence chez l'utilisateur. Dès lors, si celui-ci n'y prend pas garde, l'IA l'entraîne dans un cheminement logique, selon une rétention et une exclusion de sources

que sa rhétorique fluide rend imperceptibles. Seules une attention constante et une large culture permettent de reprendre la main et de résister à une formulation brillante pour conserver l'idée personnelle

que l'on voulait avancer, ou de distinguer une découverte frappante d'une erreur dans les sources. Cela nécessite un temps, qu'il faudra rémunérer, pour un travail créatif de qualité utilisant l'IA.

LIMOGES : L'hôtel de ville incendié en marge des manifestations « n'est pas encore sauvé »

Ce bâtiment emblématique de l'architecture publique de la III^e République, en partie classé aux monuments historiques, a vu sa charpente et son pignon central détruits. Muriel Laskar, adjointe chargée du patrimoine de la ville de Limoges, appelle l'Etat à l'aide pour la reconstruction. La situation n'était pas encore stabilisée, lundi 19 octobre au soir, à l'hôtel de ville de Limoges, après le violent incendie allumé dans la nuit du 17 au 18 octobre, en marge des manifestations. La sous-direction antiterroriste (SDAT) a été saisie et un homme a été interpellé, mardi 20 octobre, en Haute-Vienne. Sur place, la sécurisation de l'édifice par les pompiers était toujours en cours, lundi soir, tandis qu'une première équipe d'architectes en chef des monuments historiques et d'experts de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine a pu entrer dans le bâtiment pour établir un premier constat. Le bâtiment est dans



un état précaire : l'incendie a provoqué l'effondrement du beffroi et de la charpente de ce bâtiment emblématique de l'architecture publique de la III^e République, inauguré en 1883 et dont plusieurs éléments sont classés au titre des monuments historiques depuis 1975.

Plusieurs salles détruites

Pour le moment, la façade en calcaire du bâtiment, reposant sur un soubassement en granit, est toujours debout. « Mais le bâtiment n'est pas encore sauvé », avertit Muriel Laskar, adjointe au maire chargée du patrimoine de la ville de Limoges. « La charpente, en bois et en métal, est en ruine, le pignon central a subi le feu, il faudrait donc pouvoir étayer au plus vite par en dessous pour consolider toute la partie centrale et éviter l'effondrement total. Mais c'est malheureusement impossible à ce stade, d'autant plus que la météo annonce des pluies continues pendant plusieurs jours », précise-t-elle.

DANS « LA GRADIVA » La cinéaste Marine Atlan met en scène le volcan de l'adolescence dans les rues de Naples

Grand Prix de la Semaine de la critique à Cannes, le premier long-métrage de Marine Atlan en tant que réalisatrice pose un regard lumineux sur des élèves de terminale en voyage scolaire dans le sud de l'Italie. Il faut faire attention aux premières minutes d'un film, car elles en contiennent parfois l'essentiel. Parmi les premières images de La Gradiva, Grand Prix de la Semaine

de la critique à Cannes, en mai, celle d'un train sortant d'un tunnel est bientôt suivie, en très gros plan, d'un œil avide qui envahit tout le cadre. D'emblée, le raccord est poétique : ce sont, littéralement, deux « ouvertures à l'iris », deux naissances de l'image, l'une par la lumière, l'autre par le regard. Pour ce premier long-métrage en tant que réalisatrice, Marine Atlan n'a certes

pas oublié son bagage de cheffe-opératrice (Le Ravissement, d'Iris Kaltenbäck, en 2023 ; L'Engloutie, de Louise Hémon, en 2025), puisqu'elle en signe également la photographie. Ses jeunes personnages lycéens apparaissent ainsi dans un papillonnement de lumière. La Gradiva décrit le séjour d'une classe d'élèves de terminale dans la ville de Naples, parmi les strates

d'histoire qui la composent à ciel ouvert. Il y a, d'un côté, leur professeure, Mme Mercier (Antonia Buresi), qui promène sa classe sur le site volcanique du Vésuve, devant la Villa des mystères ou encore sur le site de Pompéi. Et puis, de l'autre, il y a les élèves, gentiment turbulents et déconcentrés, parce qu'agités en sous-main par les cruels jeux du désir.

Le trésor humain, l'énigme maths du « Monde » n° 115

Que ne feriez-vous pas pour gagner une pièce d'or ? Le génie qui est en vous est mis au défi par Mickaël Launay. Alors que vous avancez dans les galeries mystérieuses des grottes de Para d'Oxe, vous débouchez soudain dans une salle baignée d'une lumière orangée. Face à vous, quatre vieux coffrets en bois. Vous voulez vous en approcher lorsqu'une petite créature bleue – sans doute un génie – bondit de derrière l'un d'eux pour venir vous serrer vigoureusement la main. « Bienvenue dans ma salle !, vous accueille-t-il. Vous connaissez les règles, j'imagine ? Non ? Quatre coffrets : trois sont vides, l'un contient une pièce d'or. Si vous la trouvez, elle est à vous. Bien entendu, vous ne pouvez ouvrir qu'une boîte, mais vous avez des indices : sur chaque coffret, une inscription ! » « Méfiez-vous, ajoute le génie, les coffrets ne sont pas tous honnêtes. Chacune de ces phrases peut être soit vraie, soit fausse. Mais je ne vous dirai pas lesquelles, ce serait trop facile ! Ah, et n'essayez pas au hasard, les coffrets sont magiques et ne s'ouvrent que si vous avez fait un raisonnement correct. »

Hélia Paukner nommée directrice de la Biennale et du Musée d'art contemporain de Lyon



Conservatrice du patrimoine passée par le Mucem, à Marseille, elle prend la suite d'Isabelle Bertolotti à la direction du musée et de l'exposition lyonnaise. Hélia Paukner succède à Isabelle Bertolotti à la direction du Musée d'art contemporain de Lyon (MAC Lyon). Conformément à l'avis de vacance publié par la Ville en mai, cette prise de fonctions prévue pour le 4 janvier 2027 vient clore un cycle de huit années de direction pour Isabelle Bertolotti. Poste stratégique, car Hélia Paukner devrait assumer également la direction artistique de la Biennale d'art contemporain, perpétuant ainsi le binôme historique entre le musée et le grand événement lyonnais. Née en 1983, Hélia Paukner est familière de la région. Formée à l'ENS de Lyon entre 2003 et 2008 – elle est également diplômée de l'Ecole du Louvre et de Sciences Po Paris –, elle y a tissé un solide réseau local, consolidé par son passage professionnel au Musée des beaux-arts de Lyon en 2016 et sa collaboration éditoriale avec le MAC Lyon, en 2022, autour de la collection Robelin. Conservatrice du patrimoine issue de la promotion Rose Valland de l'Institut national du patrimoine, elle a suivi des stages de spécialisation au département de peinture et sculpture du MoMA à New York et au Musée du Louvre, avant de diriger le pôle art contemporain du Mucem, à Marseille.

SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES A CONSTANTINE:

Une mosaïque de territoires et d'écoles

Longtemps suspendu, le Salon national des arts plastiques a rouvert ses portes à la Maison de la culture Malek Haddad, réunissant des artistes venus de tout le pays. Ce grand rendez-vous de la peinture algérienne a débuté dimanche dernier.

Selon la directrice de l'établissement, Sana Dridi, cette reprise a été pensée comme un « signe de renaissance ». Artistes, exposants et visiteurs s'y sont retrouvés dans une atmosphère conviviale, propice aux échanges entre créateurs venus des quatre coins de l'Algérie.

Un brassage rare des courants esthétiques

Pas moins de 34 artistes plasticiens de Constantine y côtoient 22 créateurs issus de 22 wilayas dont Tizi Ouzou, Béjaïa, Illizi, Laghouat, Tiaret, Tissemsilt, Touggourt, Béchar, Mila, Skikda, Alger, Sétif, Ghardaïa et Bou Saâda. Le Salon offre un brassage rare des courants esthétiques où se croisent le figuratif, l'abstrait, le semi-figuratif et même la 3D. Les témoignages des artistes nous renseignent sur la satisfaction de s'être retrouvés et d'avoir dialogué. « L'art ne se résume pas à des couleurs. Il est une âme, une émotion, une mémoire et une identité. Chaque tableau raconte une histoire, et chaque artiste possède un univers singulier qu'il souhaite faire découvrir au public », confie l'artiste-peintre et poète Radia Gouga. Le public s'est laissé happer par une palette allant des teintes sombres aux tons sable, du brun aux coloris les plus



gaïes et chaleureux. À travers les toiles d'artistes, à l'instar de Torkia Sellami (Touggourt), Yamina El Aïfa (Béjaïa) ou Azzedine Nabagh (Illizi), le figuratif et d'autres langages plastiques donnent à voir les cultures, les paysages et les traditions de diverses régions. Conçu comme un espace de création et d'échanges, le Salon réunit des artistes venus des quatre coins du pays, afin d'illustrer la richesse et la diversité esthétique et culturelle de l'Algérie. Outre la promotion des talents émergents et le sou-

tien à la dynamique artistique nationale, il se donne pour objectifs de stimuler les échanges, de vulgariser la pratique artistique et d'ancrer l'art au cœur des préoccupations sociales.

Hommage à Ahmed Benyahia et programme du Salon

La cérémonie d'ouverture a rendu un hommage particulier au grand artiste-plasticien Ahmed Benyahia, en reconnaissance de son riche parcours. Les organisateurs ont conclu la journée par une soirée de malouf

animée par Seif El Dine Tourch. Selon Sana Dridi, le programme s'étale sur quatre journées. Hier, la matinée a été consacrée à une visite touristique des monuments de Constantine. À partir de 15 h, l'inauguration officielle, qui s'est tenue dans la grande salle, fut rythmée par des intermèdes musicaux sous la direction de l'artiste Djihad Djamel et par un concert de malouf. Aujourd'hui, la journée s'ouvre sur un atelier de création artistique en direct à la « Maison de la création » du parc de loisirs du Bardo, autour de la campagne « Octobre rose sous le regard de l'artiste ». L'après-midi, une session artistique ouverte et un débat interactif examineront le rôle essentiel de l'art dans la sensibilisation au dépistage du cancer du sein et à la promotion d'une culture de la prévention. Demain dans la matinée, une conférence de sensibilisation sera animée par des professionnels de la santé. L'après-midi verra la clôture officielle du salon par la remise de distinctions aux participants et un ultime gala artistique. La directrice de la Maison de la culture a enfin annoncé que les toiles des artistes de Constantine seront exposées durant un mois au premier étage de l'établissement.

ILLIZI :

Journées de formation aux arts dramatiques du 26 octobre au 1er novembre prochain

Des journées de formation "Tassili" aux arts dramatiques, englobant des ateliers, des représentations théâtrales et des activités culturelles, seront organisées par l'association "Tassili pour le théâtre et les arts" de la wilaya d'Illizi, du 26 octobre au 1er novembre prochain, ont indiqué lundi les organisateurs. Le président de l'association, Zineddine Abdelkader, a précisé que le programme comprend des ateliers de formation en interprétation, mise en scène et écriture théâtrale, l'art de la marionnette et le cinéma, ainsi que des expositions, et ce, avec la participation du Théâtre national algérien, du Théâtre régional d'Adrar et d'associations théâtrales, dans le but de faire connaître les productions artistiques et de

renforcer les échanges culturels. L'évènement débutera avec un défilé et un spectacle folklorique, l'inauguration des expositions, suivis de représentations artistiques et musicales. Le programme prévoit aussi une émission radio avec la participation de professeurs et d'animateurs sur les ondes de Radio-Illizi, ainsi qu'un circuit touristique et la présentation d'une pièce théâtrale sur la place Aiheket. L'évènement s'achèvera par des spectacles variés issus des ateliers de formation, la remise de distinctions et la présentation de recommandations, dans le cadre des efforts visant à promouvoir les arts dramatiques, à détecter les jeunes talents et à perfectionner leurs compétences artistiques, selon les organisateurs.



ORAN :

Lancement du ciné-club "Lamine Merbah" dans le cadre des préparatifs de la 14e édition du Festival international du film arabe d'Oran

Le Festival international du film arabe d'Oran a lancé, samedi à la Cinémathèque d'Oran, un ciné-club portant le nom du regretté réalisateur algérien "Lamine Merbah", une initiative visant à promouvoir la culture cinématographique et à assurer la continuité des activités liées au septième art tout au long de l'année. Cette initiative, qui coïncide avec la commémoration du 65e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la 14e édition du festival, prévue du 18 au 24 décembre prochain, ainsi que dans une démarche visant à rendre hommage au parcours du réalisateur disparu et à sa contribution à l'enrichissement du cinéma algérien. Le commissaire du festival, Larbi Lakhal, a indiqué que la création de ce ciné-club a pour objectif de pérenniser les activités cinématographiques liées au festival, au lieu de les limiter aux six jours durant lesquels se déroule annuellement cette manifestation. Il s'agit ainsi d'offrir un espace permanent de rencontre aux cinéphiles, aux profes-

sionnels et aux personnes intéressées par la vie culturelle. Il a précisé que le programme sera inauguré par la projection de l'un des films documentaires du regretté réalisateur, "Béni Hendel", considéré comme l'une des œuvres cinématographiques marquantes de Lamine Merbah. Connue également sous le titre "Les Déracinés", le film "Béni Hendel" traite du drame des paysans algériens dans la région de l'Ouarsenis durant la période coloniale française. Il met en lumière la politique d'accaparement des terres et le déplacement des populations, privées de leurs terres et de leurs moyens de subsistance. Le commissaire du festival a également souligné que cette initiative s'inscrit dans une démarche de valorisation de la mémoire cinématographique nationale et de promotion des œuvres des réalisateurs algériens. A cette occasion, M. Lakhal a annoncé la désignation du réalisateur Mohamed Houidek en qualité de président d'honneur de la 14e édition du Festival international du film arabe d'Oran. Moha-

med Houidek est considéré comme une figure marquante de la réalisation cinématographique et télévisuelle en Algérie. Son nom est étroitement lié à l'histoire de la production télévisuelle de la station régionale d'Oran de la Télévision algérienne. Il compte à son actif une carrière artistique de plus de quatre décennies. De son côté, la directrice artistique du festival, Nabila Rezaïk, a indiqué que le lancement de ce ciné-club s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle stratégie reposant sur l'organisation d'activités en amont et à l'issue de la manifestation officielle. Cette démarche vise à renforcer la proximité avec le public, à élargir la participation culturelle et à insuffler une nouvelle dynamique cinématographique à la ville d'Oran. Elle a annoncé la programmation d'activités durant les mois d'octobre et de novembre, comprenant des projections cinématographiques, des ateliers et des rencontres, ainsi qu'un rendez-vous culturel fixé au 24 de chaque mois, en préparation de la prochaine édition. Ces activités permettront au public de s'impré-

gnier de l'atmosphère du festival et de découvrir différentes facettes du patrimoine cinématographique algérien avant le lancement officiel de ses activités. Selon la même responsable, le festival ambitionne également d'élargir ses initiatives d'accompagnement des jeunes talents, à l'image de la plateforme "Basta Cinéma", qui permet à sept jeunes Algériens de développer leurs projets dans les domaines du long métrage, du film d'animation et du documentaire. Les bénéficiaires pourront également profiter d'un accompagnement et d'une formation pour présenter et défendre leurs projets devant des jurys internationaux. A travers le ciné-club "Lamine Merbah", les organisateurs entendent renforcer la coopération avec les associations, les professionnels et les acteurs du secteur cinématographique, ainsi que contribuer à la création d'un réseau de ciné-clubs, afin de consolider la culture cinématographique et d'accroître la place du septième art dans la vie culturelle locale, au-delà des manifestations ponctuelles.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THEATRE DE BEJAIA : Lancement de 3 ateliers de formation au profit des comédiens

Trois (3) ateliers de formation consacrés à la dramaturgie du corps, à la comédie et à la scénographie ont été lancés samedi à Bejaia, dans le cadre de la 15e édition du Festival international du théâtre (FITB), qui se tient du 15 au 23 octobre. Organisés au niveau du Théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh et à la Maison de la culture, ces ateliers, qui se poursuivront jusqu'au 19 octobre, sont destinés aux comédiens, selon la même source. Dans une déclaration à l'APS, le commissaire du festival, Ali Aissaoui, a souligné l'importance de ces ateliers, tant par la pertinence des thématiques abordées que par la qualité de l'encadrement assuré par des formateurs spécialisés. Abordant le choix des thèmes retenus, M. Aissaoui a expliqué que le quatrième art "repose sur l'homme", à travers lequel prennent forme la scénographie, la mise en scène, le message à transmettre et le spectacle. Il a également mis en avant le rôle central de la scénographie dans la conception d'un spectacle théâtral dans son ensemble. Selon le commissaire du FITB, ces ateliers visent à permettre aux stagiaires de renforcer leurs compétences, notamment sur le plan pratique. Il a précisé que ce programme de formation se poursuivra tout au long de l'année, à travers l'organisation d'ateliers au profit des mêmes stagiaires, exprimant sa volonté de faire de ce festival une institution qui travaille au-delà de la programmation annuelle.

MASCARA :

Organisation des éliminatoires de wilaya de la Rencontre nationale du court-métrage

Les éliminatoires de wilaya de la Rencontre nationale du court-métrage ont été organisés, samedi à la maison de jeunes "Chahid Semmache-Saïd" de Mascara, à l'initiative de la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), a-t-on appris auprès de cette direction. A l'issue de ces éliminatoires, le jeune Ahmed Abderrezak, adhérent au complexe sportif de proximité "Chahid El-Hachemi-Boumediene", dans la commune de Mohammadia, a décroché la première place, grâce à son court-métrage intitulé "Des jeunes face au danger de la toxicomanie", a précisé la même source à l'APS. Le lauréat s'est ainsi qualifié pour prendre part à la Rencontre nationale du court-métrage, prévue du 31 octobre au 4 novembre 2026 dans la wilaya de Laghouat. Le classement a été établi par un jury composé d'encadreurs des clubs audiovisuels des établissements de jeunesse de la wilaya, ainsi que de cadres de la DJS et de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ). Organisées par la DJS, en coordination avec l'ODEJ et la Ligue de wilaya des activités culturelles et scientifiques de la jeunesse, ces éliminatoires ont enregistré la participation de cinq adhérents aux clubs audiovisuels relevant des établissements de jeunesse des communes de Mascara, Mohammadia, Hachem, Sig et Ghriss, a indiqué la même source. Cette manifestation vise à valoriser et à promouvoir les créations des jeunes adhérents des structures de jeunesse de la wilaya dans le domaine de la réalisation de courts-métrages traitant de thématiques de sensibilisation, ont indiqué les organisateurs.

L'IA S'IMPOSE CHEZ LES ENFANTS :

L'UNICEF réclame davantage de protections

Au moins 20 millions d'enfants utilisent déjà des outils d'intelligence artificielle, selon une nouvelle étude de l'UNICEF. Mais tandis que leur adoption de cette technologie progresse à un rythme trois fois supérieur à celui des adultes, les mécanismes de protection censés les encadrer peinent à suivre, alerte l'agence des Nations

Unies pour la protection de l'enfance. Le premier réflexe de millions d'enfants ayant des questions concernant leurs devoirs ou en proie à une forme d'inquiétude n'est plus toujours de se tourner vers un parent, un enseignant ou un moteur de recherche. De plus en plus souvent, ils s'adressent directement à un outil d'intelligence artificielle. Et ils le font à un rythme qui dépasse largement celui des adultes. À quelques jours du premier dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA, qui aura lieu du 6 au 7 juillet à Genève, l'UNICEF tire la sonnette d'alarme. Selon cette nouvelle analyse de l'agence, fondée sur des données recueillies dans 10 pays, au moins 20 millions d'enfants ont déjà utilisé une IA, qu'ils adoptent à un rythme plus de trois fois supérieur à celui des adultes. Une accélération qui contraste avec la lenteur des règles destinées à encadrer ces technologies. « Force est de constater que l'IA occupe une place de plus en plus importante dans la vie de chacune et chacun d'entre nous et façonne d'ores et déjà l'enfance partout dans le monde, pour le meilleur et pour le pire », a averti l'UNICEF dans un communiqué publié mardi. L'étude confirme que l'IA n'est plus un outil marginal. Environ 13 millions d'enfants déclarent s'en servir pour apprendre ou faire leurs devoirs. Plus de deux millions, soit un enfant sur 10 parmi ceux interrogés, affirment y chercher des conseils lorsqu'ils sont préoccupés par un problème personnel. Cette évolution dessine un changement profond. Pour une partie de cette génération, l'IA devient progressivement un interlocuteur du quotidien, capable d'expliquer, d'assister, voire d'apporter un soutien émo-



tionnel.

« Une expérimentation à grande échelle »

C'est précisément ce basculement qui inquiète l'UNICEF. Si les bénéfices potentiels de l'IA en matière d'apprentissage, de créativité ou de jeu sont largement évoqués, les connaissances scientifiques sur ses effets à long terme restent très limitées. Ses effets sur le développement cognitif, les relations affectives ou l'exposition à différents risques commencent seulement à être étudiés. « Toute une génération est en train de grandir dans le cadre d'une expérimentation à grande échelle », résume l'organisation. C'est d'autant plus préoccupant que les enfants disposent de très peu de moyens pour comprendre ou contester les systèmes qu'ils utilisent. Fonctionnement des algorithmes, modèles économiques des plateformes ou exploitation de leurs données

personnelles sont autant d'éléments qui échappent largement à leur contrôle. Pour l'UNICEF, ils sont ainsi les premiers à subir les conséquences d'une gouvernance insuffisante, tout en étant ceux qui vivront le plus longtemps avec les décisions prises aujourd'hui.

Les enfants eux-mêmes voient les risques

L'étude montre également que les jeunes utilisateurs ne se font guère d'illusions sur les dangers qu'ils encourrent. Dans les 10 pays étudiés, un tiers des enfants disent craindre que l'IA serve à faciliter les escroqueries ou à diffuser de fausses informations. Un quart redoutent que leurs photos ou leurs vidéos soient manipulées pour produire des images ou vidéos sexuelles hypertruquées (« deepfakes »). Pour l'UNICEF, ces inquiétudes révèlent une réalité préoccupante : l'IA atteint déjà des

millions d'enfants alors que les mécanismes de protection restent largement insuffisants. À l'approche du dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA dans la ville suisse, l'agence appelle les gouvernements, les entreprises technologiques et leurs partenaires à placer les droits de l'enfant au cœur des futures règles internationales. Elle réclame davantage de recherches sur les effets de l'intelligence artificielle sur le développement des enfants, un renforcement des législations contre les violences et l'exploitation sexuelles facilitées par l'IA, des systèmes conçus selon des normes élevées de sécurité et de transparence, ainsi qu'un effort massif en faveur de l'éducation numérique et de l'accès aux infrastructures afin d'éviter qu'une nouvelle fracture de l'IA ne se creuse entre les pays et au sein même des sociétés. L'agence appelle notamment à investir dans la recherche sur les effets de l'IA sur le développement des enfants, à renforcer les législations contre les violences et l'exploitation sexuelles facilitées par ces technologies, ainsi qu'à imposer des normes élevées de sécurité et de transparence aux systèmes d'intelligence artificielle. Elle plaide également pour un investissement massif dans l'éducation numérique et dans les infrastructures afin d'éviter qu'une nouvelle fracture liée à l'IA ne se creuse entre les pays comme au sein des sociétés. « Il s'agit d'un moment décisif », a estimé l'UNICEF. « Les choix que nous faisons aujourd'hui en matière d'IA auront une incidence sur la sécurité, la vie privée et le bien-être des enfants ainsi que sur leur égalité d'accès aux opportunités pendant les décennies à venir ».

AU TOUT PREMIER DIALOGUE SUR L'IA :

L'ONU discute la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle

HRRC appelle l'Organisation des Nations unies à tenir sa promesse d'inclure tous les États membres dans les discussions sur la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle. Nous insistons sur le fait que les accords internationaux visant à encadrer l'IA doivent refléter les priorités de toutes les nations, quel que soit leur niveau de développement technologique, car les risques et les bénéfices potentiels de cette technologie concernent des individus dans le monde entier. Le lundi 6 juillet, l'Organisation des Nations unies (ONU) a lancé la session inaugurale du Dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA, visant à créer un système de gouvernance mondiale pour rendre l'intelligence artificielle (IA) plus éthique et inclusive. Le Dialogue, qui a eu lieu les 6 et 7 juillet à Genève, en Suisse, a rassemblé des représentants des gouvernements des États membres, du monde universitaire, des entreprises technologiques, de la communauté technique et de la société civile afin d'aborder les nombreuses questions soulevées par la prolifération de l'utilisation de l'IA dans divers secteurs. Au cours de ces deux journées, les participants ont discuté, entre autres, des opportunités et des implications de l'usage de l'IA, des moyens de réduire les inégalités d'accès à

cette technologie, notamment dans le Sud global, du développement des systèmes d'IA sûrs et fiables, des approches de gouvernance mondiale et de collaboration internationale, ainsi que des différents rôles des droits humains et du droit international humanitaire dans le domaine de l'IA. D'autres sujets importants abordés au cours du Dialogue comprenaient l'impact environnemental de l'IA, le rythme rapide de son développement – qui dépasse la capacité des autorités à la réglementer – ainsi que les risques disproportionnés auxquels les femmes sont confrontées. Le Dialogue s'est appuyé sur les conclusions du premier rapport du Panel scientifique international indépendant sur l'IA, un groupe mandaté par l'Assemblée générale de l'ONU pour analyser les effets de l'IA. Le rapport a été présenté au siège de l'ONU à New York le 1er juillet, une semaine avant le lancement du Dialogue, pour lequel il a servi de base factuelle commune aux gouvernements participants. Plusieurs participants au Dialogue ont souligné que, pour que la gouvernance de l'IA soit éthique et inclusive, elle doit être façonnée par tous les États membres, et non seulement par une poignée d'acteurs des pays les plus avancés sur le plan technologique. António Guterres, se-



crétaire général de l'ONU, a déclaré : « L'IA progresse à une vitesse fulgurante. La question est de savoir si nous la gouvernerons ensemble ou si nous la laisserons nous gouverner. Pour la première fois, le Dialogue sur l'IA donne à chaque pays une place à la table. Nous devons désormais transformer cette participation mondiale en action globale — pour rendre l'IA plus sûre, plus équitable, plus accessible et plus éthique. » Parmi les défis les plus urgents figure la protection des enfants. « Dans 11 pays du Sud global, jusqu'à un enfant par classe a signalé que l'IA avait été uti-

lisée pour créer des deepfakes à caractère sexuel le représentant », a déclaré Sonia Livingstone, membre du Panel sur l'IA. Afin de réduire les risques auxquels les enfants sont confrontés, Guterres a appelé les États participants à adopter un « engagement mondial pour la sécurité des enfants face à l'intelligence artificielle ». Cet accord vise à lutter contre la création et la diffusion des contenus pédocriminels générés par l'IA et à exiger des évaluations indépendantes d'outils d'IA avant qu'ils ne soient mis à disposition des mineurs.

Le géant américain de l'IA OpenAI lance une version de ChatGPT pour les adolescents



OpenAI a commencé, mardi 18 août, à déployer aux États-Unis et en Europe une version de ChatGPT réservée aux adolescents. Ce nouvel outil intègre notamment des restrictions sur les contenus sensibles et un mode éducatif, alors que les réglementations sur l'intelligence artificielle (IA) se durcissent. En Amérique du Nord, le groupe est visé par dix-huit plaintes accusant notamment son chatbot d'encourager les idées suicidaires chez les jeunes. Face aux pressions juridiques et réglementaires pour mieux encadrer l'IA, OpenAI tente de prendre les devants sur le sujet de la protection des adolescents. Alors que l'usage des chatbots, outils d'IA conversationnelle, chez les jeunes augmente, avec près de 70% d'utilisateurs âgés de 13 à 18 ans, le géant de l'intelligence artificielle lance ChatGPT for Teens (« Chat GPT pour les jeunes », en français). Cette version de l'application ChatGPT comporte un mode « étude » axé sur l'éducation et l'apprentissage ainsi que des restrictions pour empêcher l'accès aux contenus violents ou à caractère sexuel. Un système de contrôle parental renforcé est également mis en place. L'essentiel des garde-fous existait déjà pour les comptes identifiés comme mineurs avec des contenus restreints évoquant par exemple l'automutilation, la violence, les troubles alimentaires. Les rappels réguliers de pause existaient aussi, les plages horaires bloquées également et ce mode « étude » qui guide par questions plutôt que de donner les réponses. La nouveauté consiste à réunir ces protections en une expérience unique, enrichie de rappels plus fréquents à chercher de l'aide humaine si besoin, ou à ne pas tricher sur les devoirs.

Un lancement sous pression

Ce lancement intervient alors que les parents d'un Américain de 16 ans, Adam Raine, qui s'est suicidé en avril 2025, accusent en justice ChatGPT d'avoir accompagné leur fils dans son geste. De son côté, le gendarme américain du commerce enquête sur les effets des chatbots sur les mineurs. Face aux mêmes problèmes, ses concurrents ont choisi des voies différentes : Character.AI a fermé ses conversations libres aux moins de 18 ans en novembre 2025, Anthropic réserve son assistant Claude aux adultes, tandis que Google a ajouté à Gemini des restrictions pour mineurs. Celles-ci ont été renforcées en avril après une évaluation critique de l'ONG Common Sense Media que le groupe conteste.

CABINETS DE CONSEIL :

L'IA fait son entrée dans le nouvel accord-cadre de l'État

Dans l'objectif de reprendre la main sur les dépenses de conseil, sur lesquelles les documents budgétaires marquent une forte tendance à la baisse, l'État a publié le 15 octobre son nouvel accord-cadre relatif aux prestations de conseil. En nouveauté : l'intégration des prestations liées à l'intelligence artificielle, pour

accompagner le déploiement de cette technologie dans les administrations. Alors que les « jaunes » budgétaires, publiés cette semaine, affichent une tendance marquée à la baisse sur les dépenses liées aux cabinets privés de conseil, le gouvernement Lecornu semble vouloir tenir le cap. Grâce à une réinternalisation des missions de

conseil, une réduction du recours aux cabinets privés par les ministères, et la mise en marche, en 2024, de l'Agence de conseil interne de l'État pilotée par la direction interministérielle de la transformation publique, le niveau de dépense en conseil a baissé d'environ 47 millions d'euros entre 2022 et 2025, selon les chiffres

publiés par Bercy le 15 octobre. Si l'Agence n'a pas « vocation à se substituer aux missions de la Cour des comptes ni des corps d'inspection », comme l'a rappelé le délégué interministériel de la transformation publique, Pierre Bouillon, elle « se substitue toutefois aux prestations des cabinets

UKRAINE :

Trois personnes tuées par une frappe russe dans la région de Kiev

Une frappe de drone russe près d'une autoroute a tué au moins trois personnes et en a blessé quatre autres dans la région de Kiev, à une vingtaine de kilomètres de la capitale, ont fait savoir mardi les autorités. « Selon les premières données, à la suite d'une attaque menée par un drone ennemi, un impact a été enregistré à proximité de l'autoroute Kiev-Odessa, dans la localité de Tchabany, près d'un centre commercial », a indiqué le parquet régional de Kiev sur les réseaux sociaux, ajoutant que « trois personnes ont été tuées et quatre autres blessées ».

Un séisme de magnitude 5,1 frappe à 176 km au sud-est de Lata, aux îles Salomon (USGS)

Un séisme de magnitude 5,1 a secoué jeudi à 20h00 GMT une zone située à 176 km au sud-est de Lata, aux îles Salomon, a indiqué le Service géologique des Etats-Unis (USGS). L'épicentre, situé à une profondeur de 10,0 km, a été initialement localisé à 11,67 degrés de latitude sud et 167,09 degrés de longitude est.

CAMEROUN :

Trois militaires tués dans une embuscade dans le sud-ouest du pays

Trois militaires camerounais ont été tués dans une embuscade à la frontière entre le département du Moungo, dans la région du Littoral, et la région du Sud-Ouest, ont rapporté vendredi des médias, citant l'armée. L'attaque a eu lieu mercredi, alors que les militaires effectuaient une patrouille. Les victimes appartenaient au détachement du 23e bataillon d'infanterie motorisée (BIM) basé à Matouké, selon la même source.

Un séisme de magnitude 7,0 frappe à 68 km au nord-est de Tadine, en Nouvelle-Calédonie

Un séisme de magnitude 7,0 a secoué une zone située à 68 km au nord-est de Tadine, en Nouvelle-Calédonie, vendredi à 21H23 GMT, a indiqué l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS). L'épicentre, situé à une profondeur de 17,1 km, a été initialement localisé à 21,25 degrés de latitude sud et 168,45 degrés de longitude est.

Cinq migrants se noient à la frontière entre la Croatie et la Slovaquie

Cinq migrants se sont noyés vendredi en tentant de traverser une rivière à la frontière entre la Croatie et la Slovaquie, tandis que cinq autres ont été secourus, a annoncé la police croate. La police a été alertée vendredi qu'un groupe de personnes présumées migrantes avait été repéré dans la rivière Kupa, à environ 90 km au sud-ouest de Zagreb. Des policiers et des habitants ont réussi à sauver cinq personnes étrangères mais cinq autres se sont noyées, a précisé la police dans un communiqué, sans préciser leur nationalité.

L'Algérie dépêche une mission technique au Niger pour soutenir les efforts de maîtrise d'un incident sur un puits pétrolier

L'Algérie a dépêché, du 12 au 19 octobre, une mission technique composée de cadres et d'experts du ministère des Hydrocarbures, de l'Agence de régulation des hydrocarbures (ARH) et du groupe Sonatrach, afin d'apporter un soutien et un accompagnement techniques à la suite de l'incident survenu sur le puits pétrolier "Gomri W-8", dans le périmètre pétrolier d'Agadem, au nord-est du Niger, a indiqué mardi le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué. La délégation algérienne a tenu des entretiens avec les deux ministres nigériens chargés du Pétrole et de l'Environnement, consacrés à la situation du puits et aux mesures d'urgence nécessaires pour maîtriser l'incident et en limiter les impacts environnementaux. Au terme de sa visite, la mission a été reçue par le président de la République du Niger, le général Abdourahmane Tiani, qui a exprimé ses re-



merciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la réponse rapide à la demande d'assistance.

L.Kheira

COLOMBIE :

14 morts dans un éboulement dans une mine d'or illégale



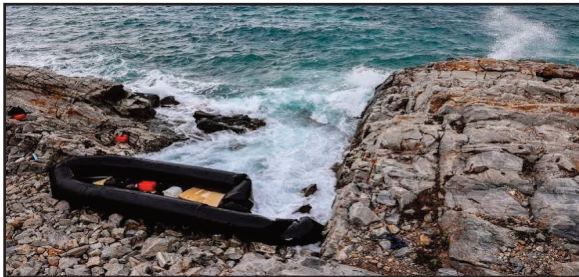
Quatorze personnes ont trouvé la mort et sept autres ont été blessées dans un éboulement survenu dans une mine d'or illégale dans le sud-ouest de la Colombie, selon un nouveau bilan des autorités, cité mardi par des médias. "On compte 14 morts", a déclaré Alex Gonzalez, secrétaire à la Paix et à la Sécurité du département, à la chaîne Caracol, ajoutant que les opérations de recherche ont cessé. Un précédent bilan faisait état de neuf morts et une dizaine de disparus. Selon les autorités locales, les équipes de secours ont eu du mal à accéder au lieu de l'accident en raison du terrain difficile et de la présence de groupes criminels, lesquels se financent par le narcotrafic, l'extorsion et l'extraction minière illégale. En août déjà, un accident minier dans la même région avait fait 13 morts.

S.Souad

GRÈCE :

Douze migrants trouvent la mort dans deux naufrages en mer Egée

Douze migrants se sont noyés lundi dans deux incidents distincts au large des îles grecques de Lesbos et de Samos, dans le nord-est de la mer Egée, après le chavirement de leurs embarcations alors qu'elles étaient poursuivies par les garde-côtes, ont annoncé les autorités grecques. Au large de Samos, cinq hommes et une femme ont perdu la vie après qu'un hors-bord transportant des migrants turcs a effectué une brusque manœuvre avant de se retourner, à environ quatre milles nautiques au nord de l'île, selon les garde-côtes grecs, cités par des médias. Quatorze hommes ont survécu à cet incident et une opération de recherche et de sauvetage a été déclenchée. Plus tôt dans la journée, six personnes, quatre hommes, une femme et un nourrisson, ont trouvé la mort au large d'Agrilia, sur l'île de Lesbos. Leur embarcation était entrée en collision avec un navire des garde-côtes grecs avant de chavirer, ont annoncé les autorités grecques, précisant que huit survivants ont été hospitalisés. S'exprimant sur l'incident survenu au large de Lesbos, le ministre grec des Transports maritimes, Vassilis Kikilias, a indiqué que les premiers éléments recueillis laissaient penser que le hors-bord avait heurté avec son étrave le côté gauche d'un navire des garde-côtes. Il a ajouté que les cir-



constances exactes de la collision faisaient toujours l'objet d'une enquête. "Notre position est non négociable : tolérance zéro pour les passeurs", a-t-il déclaré dans un message publié sur les réseaux sociaux. La Grèce a longtemps constitué l'une des principales portes d'entrée vers l'Europe pour les migrants et les réfugiés originaires du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie. Lors de la crise migratoire de 2015-2016, près d'un million de personnes avaient débarqué sur ses îles, principalement après avoir traversé la mer depuis la Turquie.

M. Bouchra

Antonio Guterres appelle à une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé, lors d'une visite en Indonésie, à une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. S'exprimant lundi lors des Discussions du cercle de politique étrangère (Foreign Policy Circle Talks), un événement organisé au ministère indonésien des Affaires étrangères à Jakarta, M. Guterres s'est interrogé sur la question de savoir si la composition actuelle du Conseil reflétait les réalités géopolitiques d'au-

jourd'hui. "La structure actuelle du Conseil ne représente plus adéquatement le monde, ce qui limite la capacité des Nations unies à maintenir la paix et la sécurité internationales", a-t-il dit à ce propos. "Le multilatéralisme n'est pas une option, mais une nécessité", a déclaré, pour sa part, le ministre indonésien des Affaires étrangères, Arrmanatha Nasir, soulignant qu'aucun pays, quelle que soit sa puissance, ne pouvait relever seul les défis mondiaux actuels. M. Gu-

terres est arrivé en Indonésie le 17 octobre pour une visite officielle de trois jours, au cours de laquelle il a rencontré le président Prabowo Subianto et d'autres hauts responsables. Cette visite a mis en lumière les efforts déployés par l'Indonésie pour renforcer la coopération multilatérale et promouvoir des réformes visant à rendre les institutions mondiales plus représentatives et mieux adaptées aux défis contemporains.

N.Nadia

BANGLADESH :

Une collision frontale fait au moins 14 morts et 20 blessés

Une collision frontale entre un autocar et un camion transportant du sable dans le district de Natore, au Bangladesh, à environ 200 km au nord-ouest de la capitale Dacca, tôt mardi matin, a fait au moins 14 morts et 20 blessés, a déclaré mardi un haut responsable de la police. Mohammad Shariful Haque, commissaire de police à Natore, a déclaré à des médias qu'"au moins 14 personnes avaient été tuées dans une collision frontale". Cet accident de la route mortel s'est produit vers 04H15 du matin, heure locale, et a également fait une vingtaine de blessés, a-t-il précisé. Tous les blessés ont été transportés d'urgence vers des hôpitaux et des cliniques locaux, a dit le responsable, ajoutant que plusieurs d'entre eux se trouvaient dans un état critique. Le responsable a invoqué la conduite imprudente comme étant la cause principale de cet accident de la route.

ALGER :

2 suspects arrêtés pour ivresse manifeste, injures et insultes dans un transport public

2 suspects sont arrêtés, à Alger, pour ivresse manifeste, injures et insultes dans un transport public. Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la cinquième sûreté urbaine de Faïzi, relevant de la circonscription administrative de Dar El Beïda, ont procédé à l'arrestation de deux suspects dans une affaire d'ivresse manifeste sur la voie publique, d'injures et d'insultes proférées publiquement à l'intérieur d'un moyen de transport public, d'après un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya d'Alger. Les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dar El Beïda, conformément à un dossier de procédure judiciaire.

2 individus arrêtés pour vol de câbles électriques à haute tension

Deux individus sont arrêtés, à Alger, pour vol de câbles électriques à haute tension destinés au transport ferroviaire. La police judiciaire de la circonscription administrative d'El Harrach a procédé, la semaine dernière, à l'arrestation de deux suspects impliqués dans une affaire de dégradation de biens publics et de vol en flagrant délit, précise un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya d'Alger.

TCHAD :

Huit décès et 252 cas confirmés de dengue sur plus de 3.000 cas suspects

Le Tchad fait face à une épidémie de dengue ayant déjà causé huit décès et 252 cas confirmés sur plus de 3.000 cas suspects recensés à ce jour, a annoncé lundi le ministère de la Santé publique. Lors d'une conférence de presse animée à N'Djamena, capitale tchadienne, Fissou Henry Yandaï, responsable de la riposte, a précisé que l'épidémie, déclarée le 3 octobre, est la deuxième du genre que connaît le pays après celle de 2023. Selon les autorités sanitaires, la maladie se propage rapidement et touche déjà six provinces. Face à la situation, le ministère a appelé la population à renforcer les mesures de prévention, notamment la lutte contre les gîtes larvaires, et à consulter rapidement en cas de symptôme suspect.